

L'Union des Cantons de l'Est

Z ph NAULT, Imprimeur

L'Hon Sénateur L. Lavergne

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

"REDIGE EN COLLABORATION"

56me ANNEE

ARTHABASKA, JEUDI, 20 AVRIL 1922

No. 20

L'Union des Cantons de l'Est JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIE LE JEUDI
PAR
L'IMPRIMERIE D'ARTHABASKA Incorporee
PROPRIETAIRE

ABONNEMENT
1.00 par an.—50c. par semestre.
Un an en avance.

ANNONCES
Insertions, la ligne... 30 cent
Insertions subseq... 25 ..
Brevets Mariages et Sepulchres...
Gratuit pour les abonnés

C'EST PAQUES

Le jour de Pâques, j'écoute la voix amie des fleurs familières; dans des vases autour de moi, s'épanouissent les fleurs de Pâques qui, vous le savez, sont les tulipes. En boutons, elles sont toutes pareilles à des œufs; blanches ou peintes en jaune ou en rouge, et, entr'ouvertes, elles sont des cloches d'or ou d'argent qui se balancent alourdies de sonorité que nulle oreille n'entend, sauf celles des poètes, qui perçoivent, seuls, ce tintement mystérieux.

Or, la voix printanière des premières tulipes m'a conseillé d'aller dans les champs et dans la forêt:

Quitte la ville, m'ont dit les cloches fleuries; ne l'engourdis pas auprès du dernier feu, rouge et jaune comme quelques-uns de nos pétals. Ne songes-tu pas que tous les arbres fruitiers sont blancs, que les feuilles nouvelles se déploient, que les bourgeons sont pourpres? Que fais-tu là, étendue sur le velours parsemé de ton divan? Il y a dans les bois des mousses charmantes de tous les tons de vert, gris, pâle, bronzé, vif ou jauni, qui sont douces comme les efflorescences d'un pissenlit. Laisse le soleil rire seul aujourd'hui dans les sept miroirs qui l'environnent et qui le renvoient sept fois sous bouquets fiévreux ou penchés. Dans les bois, il y a les étangs et les mares ternies et les sources limpides.

O notre amie va prendre la part de l'allégresse universelle; oublie-tu que voici le jour de Pâques et qu'il est printemps aussi est ressuscité?

Forêts! je vous aime et je vous envie. Tout vous est rendu quand tout nous est repris. Vos arbres reverdissent. De la terre entière, soulevée comme un immense sépulchre, ressuscent toutes les fleurs de l'année ensevelie; toutes les herbes, toutes les plantes, toutes les mousses secouent triomphalement le linéaire argenté que leur faisaient les feuilles mortes étendues amoncelées. Mais nous, nous, à chaque printemps nous sommes plus las, nous sommes plus tristes, nous sommes plus vieux. Nos cœurs sont remplis de plus de chagrins, de plus de regrets, de plus de peines. Ceux que nous aimons s'en vont et ne reviennent plus. Alors que les vieux arbres ont des pousses nouvelles, nos espoirs morts un à un ne renaissent pas comme les pervenches et les violettes. Nos joies éteintes ne nous illuminent plus comme la floraison de cire peinte et parfumée des jacinthes multicolores. Rien ne nous annonce que nous aurons encore du bonheur et de l'allégresse ainsi que le tintinnabule aux bois le carillon du muguet. Nous pensons:

—Encore une année qui passe, une saison qui fuit, un jour qui meurt et, que rien ne nous rendra même pour une heure, même pour un instant.

Et le printemps, il me semble, ne nous rend pas toujours très gai. Ah! si nous savions, si nous étions sûrs que pour le jour de Pâques, chaque année, quelque bonheur, quelque amour nous serait rendu, même fugitivement!

Comme dans les légendes consolantes, pour un printemps, ou même pour un seul de ses jours, les vieux visages redevenaient jeunes, les corps courbés se redressaient, les rides s'effaçaient, les cheveux blancs redevenaient blonds ou bruns.

Pour tout un jour ou même pour une heure, les morts bien-aimés revivaient; la terre profonde nous les rendrait pareils à ce qu'ils étaient jadis vivants, heureux, jeunes et forts, en même temps que renaissent les primevères et les jonquilles. Pour une heure, pour un instant, ceux qui

furent séparés se rejoindraient, s'étreindraient; pour une minute divine, nous serions rendus une joie oubliée, un bonheur fini, un plaisir perdu. Certains instants trop brefs recommenceraient, pareils, et on pourrait peut-être achever de la savourer; on pourrait boire enfin, dans ses mains réunies, cette eau délicieuse et décevante qui coule entre nos doigts sans nous désaltérer jamais. Alors, jour de Pâques, jour de printemps, que vous serez beau!

Mais il ne faut pas demander trop à la nature, et, pour lui sembler moins exigeants ou moins ingrats, demandons-lui simplement d'oublier pendant un long jour toute peine et toute douleur, et toute ivresse passée. Alors, nous pouvons, couchés dans l'herbe naissante, en écoutant les jeunes oiseaux et en nous chauffant au soleil tout neuf, jouir enfin du renouveau, comme en jouissant les arbres et les mousses. Ou bien, si l'on passait ce jour sur un parterre de divan, auprès du dernier feu et des tulipes qui balancent leurs cloches on pourrait ne plus savoir que ces tulipes seront bientôt fanées et que, dans la flamme ardente et suprême se consumeront avec les souches mortes, la sévère et tant d'anciens printemps, les branches de tant d'arbres inconnus, qui, ceux-là, ne reverdiront plus dans leur vieille forêt.

GERARD D'HOVILLE

PAQUES ET LE CALENDRIER

La fête de Pâques ne peut arriver avant le 22 mars, tandis que sa date la plus éloignée est le 25 avril.

Toutefois, cette fête n'a coïncidé avec le 22 mars que quatre fois depuis la réforme du calendrier, soit en 1508, 1693, 1761 et 1818. Il faut attendre, maintenant, au vingt-troisième siècle pour voir se reproduire cette coïncidence.

Pâques a été célébrée le 23 mars en 1636, 1701, 1788, 1815, 1856, 1913. Il en sera de même en 2008 et en 2160.

Deux années seulement reçoivent la fête pascale le 24 mars; ce sont les années 1799 et 1940.

On trouve plus fréquemment la date du 25 mars attribuée à cette solennité, par exemple en 1663, 1671, 1731, 1742, 1883, 1894, pour le passé, 1951, 2035, 2016, 2103, 2187 et 2198 pour l'avenir.

Le jour de Pâques n'est tombé le 25 avril—date la plus éloignée—qu'en 1866, et ne se reproduira qu'en 1913, 2038 et 2190.

Au temps de Nostradamus, cette coïncidence marquait la fin du monde, ainsi qu'en témoigne le quatrain suivant:

Quand Georges Dieu crucifiera,
Que Marc le ressuscitera,
Et que saint Jean le portera,
La fin du monde arrivera.

Ce qui veut dire, en langage clair, que lorsque Pâques tombera le 25 avril (fête de saint Marc), le Vendredi Saint sera le 23 (fête de saint Georges), la Fête-Dieu, le 24 juin (fête de saint Jean) et l'on verra la fin du monde.

Il convient de noter qu'au temps de Nostradamus, le calendrier n'était pas encore modifié et que Pâques, avant cette réforme, ne pouvait tomber le 25 avril.

La prophétie n'en est d'ailleurs, ni plus ni moins probante.

LA NOUVELLE LOI DE VOIRIE

La loi des bons chemins que le gouvernement avait adoptée en 1912 a donné d'excellents résultats.

Aujourd'hui, Québec est à la tête de toutes les provinces au point de vue de la voirie. De belles grandes routes qui la sillonnent en tout sens sont autant d'artères qui alimentent notre vie économique et nous valent des facilités de commerce infiniment avantageuses.

Notre province est devenue le rendez-vous favori des automobilistes américains qui déversent chaque côté, dans nos campagnes, aussi bien que dans nos villes, des sommes d'argent incalculables dont toute notre population bénéficie.

Il importe de maintenir en bon état tous nos chemins, non seulement pour les multiples avantages que nous en retirons, mais pour ne pas perdre, comme l'observait si judicieusement le premier ministre, les trente-cinq millions que nous avons placés dans la voirie.

Voilà pourquoi, à cette dernière

session, des amendements fort importants ont été apportés à la loi des bons chemins.

LE GOUVERNEMENT FOURNIT L'ARGENT ET ACCORDE CERTAINES SUBVENTIONS

C'est encore le gouvernement qui continue d'avancer l'argent aux municipalités. Mais la procédure est considérablement simplifiée en ce que, pour bénéficier de la loi des bons chemins, il suffit maintenant aux corporations municipales d'adopter un règlement à cet effet. Lorsque le gouvernement se déclare prêt à fournir les deniers, le maire et le secrétaire-trésorier n'ont qu'à signer les coupons exigés sans que le conseil soit dans l'obligation d'adopter une résolution.

Les subventions ont donné lieu à de nombreux abus.

Le gouvernement, qui a le souci de répartir équitablement entre toutes les municipalités le produit des impôts, se devait d'y remédier.

Aucune subvention pour macadamisation et gravelage ne pourra désormais être obtenue à moins d'une entente préalable avec le ministre de la voirie, qui déterminera lui-même d'avance le montant de cette subvention.

Sont abolies les subventions annuelles de \$100.00 pour l'entretien de tous les chemins, la subvention de \$200.00 pour l'entretien des routes, et la subvention de \$100.00 pour l'entretien des chemins macadamisés ou gravelés. Par contre, et c'est là où l'on voit la générosité et l'esprit de justice du gouvernement—le ministre de la voirie peut accorder des subventions proportionnées à la nature des travaux, lorsqu'il s'agit d'entretenir et de réparer des chemins de terre et de ponts. En certains cas exceptionnels, de telles subventions pourront même être accordées pour la réparation et l'entretien des chemins améliorés.

LE GOUVERNEMENT AIDE LES MUNICIPALITES EN SE CHARGEANT DES TRAVAUX

A moins que les municipalités ne fussent elles-mêmes intéressées à l'entretien des routes que le gouvernement a construites, notre loi des bons chemins eût été avant longtemps un vain mot. Personne n'aurait eu le souci d'empêcher la voirie de se détériorer, sous le fallacieux prétexte que c'était l'affaire du gouvernement. En maints endroits les municipalités laissaient déjà avec une souveraine indifférence, se creuser des ornières dans des routes qui ne demandaient qu'un peu d'entretien et de soin. Avec le régime, en moins de 10 ans la province se fit trouver dans la nécessité de recommencer ses coûteux travaux de construction.

Il est injuste de faire porter à toute la population le fardeau de l'insouciance et de la négligence de quelques municipalités.

Chaque devra dorénavant s'occuper de ses charges particulières et de ses obligations envers la communauté. S'il arrive que certaines de ses routes servent à un trafic trop intensif des villes avoisinantes et de l'extérieur, le cas pourra être soumis au ministre de la voirie qui tiendra compte, par ailleurs, des avantages que retire cette municipalité de sa situation.

Nulle municipalité n'échappera à ses responsabilités, puisque la nouvelle loi établit un "Service de l'entretien et de la réparation des chemins", dirigé par un ingénieur expert qui portera le nom de surintendant général.

Dès qu'une corporation municipale négligera d'exécuter les travaux d'entretien et de réparation prescrits par ce surintendant général, le ministre de la voirie, après une mise en demeure de quinze jours, pourra ordonner l'exécution, aux frais de la corporation intéressée, des travaux jugés nécessaires.

Mais voici où l'économie de la nouvelle loi est admirable. Pour épargner aux municipalités l'ennui et l'inconvénient d'entreprendre des travaux qui exigent une direction expérimentée, le ministre de la voirie est autorisé à se charger de l'entretien et de la réparation de leurs chemins améliorés, à certaines conditions mutuellement consenties.

Toutes les municipalités qui ont des travaux d'entretien et de réparation à exécuter, n'ont donc qu'à s'adresser directement au ministre de la voirie, avec qui elles pourront conclure un arrangement tout à leur avantage.

Grâce à l'intérêt que devront porter désormais les municipalités à l'entretien des routes, et grâce à la coopération généreuse du gouvernement, la conservation de nos chemins ruraux et de nos grandes routes, est assurée, et le gouvernement pourra poursuivre, sous l'habile direction de l'honorable M. Perron, cette politique avisée de bons chemins qui vaut à notre province une si enviable renommée.

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA DE FLETCHER

Le dévouement sacerdotal et l'esprit d'initiative de notre vénéré pasteur et de son vicaire ont revêtu d'un éclat particulier les imposantes cérémonies de la Semaine Sainte en notre paroisse. Secondés par des bonnes volontés dont le zèle s'est dépensé sans compter, ceux-ci ont mis à contribution, pour chacun des Jours Saints, tous les trésors de la vie liturgique. Le Vendredi Saint, la Passion fut chantée au chœur par Messieurs les Abbés A. C. Papillon, curé, A. Bettez et J.-B. Dubuc, et à l'orgue, par des voix qui rendaient avec une réalité intense les sentiments de la foule à l'égard du Christ souffrant.

LA SEMAINE SAINTE A PRINCEVILLE

Le jour de Pâques, traduisait la joie du Christ ressuscité dans la solennité de l'office religieux. La messe fut chantée par M. l'abbé A. Pellerin, professeur au Séminaire de Nicolet, assisté par MM. J.-B. Dubuc et A. Bettez comme diacre et sous-diacre. Dans l'allocation de circonstance, prononcée par M. le curé, celui-ci, par l'éloquence persuasive de sa parole, donna à ce jour sa signification profonde. Il signala à ses ouailles les maux qui entachent la vie de nos populations et tira de la résurrection les leçons de pardon, d'amour et de sacrifice dont nous devons bénéficier pour "ressusciter" aussi.

La partie musicale de cette grande fête fut remarquable par la force, la précision et le fond avec lesquels furent exécutées la messe à quatre voix mixtes de François Riga et les autres morceaux dont les titres suivent: Entrée, O. Fili et Filiae, Guilman; Offertoire: Hosana (Solo et quatuor); Granier; Sortie: Christus vincit; Aux vèpres Hacc dies, G. Ell; Magnificat (4 voix mixtes) Vidana; Regina Coeli, Ls de Merlier; Terra tremuit, Rees; O Fili et filiae (4 voix mixtes); Tantum ergo, Beethoven; Solistes: Mlle A. Lebel et Th. Nadeau; Messieurs Paul Nadeau, Noël Carignan, Louis Emile et Geo-Etienne Nadeau, Achille M. Marchand.

Il faut rendre hommage de ces succès à l'habile direction de M. l'abbé Gaston Dubé, vicaire, dont le travail trouva d'ailleurs sa récompense dans la générosité avec laquelle chacun des membres de la chorale se rendit à son appel.

Il faut aussi signaler le mérite de Mademoiselle Eva Blais, organiste, se prêtant, sans se lasser jamais, à la tâche ingrate des répétitions longues et fatigantes, augmentant encore, par un jeu solide et délicat, la beauté première de l'œuvre.

Aux Vèpres, vingt voix fraîches d'enfants suivirent en perfection l'exemple que leur avaient donné leurs aînés.

Les décorations de l'église, dont l'airichess s'alliait à une sobriété de bon goût, et qui étaient l'hommage à Dieu des Révérends Messieurs de l'Assomption, contribuaient à procurer aux fidèles cette joie de l'âme à laquelle les avait conviés l'art religieux dans toutes ses plus belles expressions.

A VENDRE

Un bel emplacement, avec maison très bien finie, pourvue de toutes les améliorations modernes, avec étable, poulailler et garage; un beau grand emplacement, situé dans la rue De Courval. Pour plus d'informations, s'adresser à

Mme HERCULE GARNEAU, Arthabaska, Q.P.

CULTIVATEURS!

Protégez vos propres intérêts en encourageant la Coopérative Centrale à Princeville qui est la vôtre.

Cette société n'a d'autre but que de travailler à protéger vos intérêts en vous terant un marché ouvert tous les jours de l'année, et en travaillant à toujours vous obtenir les plus hauts prix du marché pour les produits que vous lui confiez.

En tout temps de l'année, elle reçoit les produits suivants:

PORCS, BŒUFS, VEAUX, MOUTONS, AGNEAUX, VOLAILLES, PEAUX VERTES DE BŒUFS, DE VEAUX DE LAIT, DE CHEVAUX. LAINE, SUCRE D'ERABLE, MIEL, ETC., ETC.

Elle a à votre disposition les produits alimentaires suivants:

BEURRE, FROMAGE, MIEL, SUCRE D'ERABLE, FÈVES, POIS, LARD SALÉ, JAMBONS, FARINE À PAIN, FARINE ENG MAISON, MAISON MOULU, AVOINE D'ALIMENTATION ET DE SEMENCE, ETC., ETC.

COOPERATIVE CENTRALE DES AGRICULTEURS DE QUEBEC PRINCEVILLE, P. Q.

Cartes Professionnelles

AVOCATS
Perrault, Lavergne, Girouard
AVOCATS
ARTHABASKA
Bureau de Perrault & Lavergne, rue de l'Eglise

L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R., Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries
LOUIS-RÉSAUD LAVERGNE, B. L. L. R., C. R. WILFRED GIROUARD, B. A. B. C. L.
Tél. Bell et Loca

WALSH & POISSON
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
J.-F. WALSH, B. A., C. R.
JULIUS POISSON, M. L. L., C. R.
Bureau: Rue de l'Eglise

Laliberté & Marchand
AVOCATS
VICTORIAVILLE
WILFRED LALIBERTE, C. R.
PHILIPPE MARCHAND
Bureau: Hôtel de ville

NOTAIRES
Lavergne & Garneau
Notaires
ARTHABASKA, P. Q.
L'HON. L. LAVERGNE,
C. R. GARNEAU, L. L. B.

Le Dr Roch Hébert
Spécialiste
Des yeux, oreilles, nez et gorge. À la clinique du Dr Darche, à Sherbrooke, sera à Victoriaville à l'hôtel Bernier, tous les quatrèmes mardis de chaque mois.
Bureau à Sherbrooke 92 King

Cartes d'Affaires

PEPIN & MICHAUD
INDUSTRIELS
ARTHABASKA, P. Q.
HENRI PEPIN JOHNNY MICHAUD
Entrepreneurs de construction de toutes sortes. Manufacturiers de charnières et châssis. Bois de construction à vendre. Tournage découpage, bois réparé.
Chaudronnerie installée dans la manufacture

The Canadian Milling Agency
Farine, Grains et Moulées
EN GROS
BUREAU 9 ST-LOUIS,
J.-C. HEON, Agent,
VICTORIAVILLE, QUÉ.

Tourigny & Tourigny
MARCHANDS
VICTORIAVILLE, P. Q.
MEUBLES—TAPIS—PRÉLANTS

Amédée Landry,
ARPENTUR,
BECANCOUR, CONTÉ DE NICOLET
M. Landry est un arpenteur d'expérience

B. FEENEY, B. A.
NOTAIRE
ASSURANCES: VIE ET FEU
Achat et Vente de Débitants municipaux scolaires ou autres.
PRINCEVILLE, P. Q.

Dr Edgar Larouche
L.C.D., D.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
VICTORIAVILLE, P. Q.
Heures de bureau: 9-12, 2-6 et 7-9.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital autorisé - - - - \$10,000,000
Capital versé et réserve - - - - 8,000,000
Total de l'actif - - - - 75,700,000

178 Succursales et 155 agences au Canada.
Intérêt alloué au plus haut taux courant sur tous les DEPOTS D'ÉPARGNE

Le cultivateur qui a un compte de Banque bénéficie des conseils désintéressés de son Gérant pour ses placements; des renseignements utiles sur les conditions du marché, ou de l'opportunité d'améliorer la culture ou l'élevage sur ses terres.

C'est le rôle de la Banque de vous prêter son concours. Vous recevrez toujours l'attention et les services courtois du personnel et nous vous invitons cordialement à recourir à l'occasion aux bons offices de

LA BANQUE D'HOCHELAGA,
Succursale Victoriaville
H. BARIL, Gérant.
Sous-Agences: à Ste-Clotilde, Tingwick, Notre-Dame de Ham, St-Wenceslas, Kingsley Falls, St-Norbert, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Lyster.

ADRESSEZ-VOUS A
AUGUSTE BOURBEAU
COURTIER D'ASSURANCES
VICTORIAVILLE, - P. Q.
Pour Transports, Endossements et Renouvellements de Polices.

PACIFIQUE CANADIEN Le Service Insurpassable ENTRE QUEBEC ET MONTREAL

Départs de Québec (Gare du Palais)
9 20 a. m.—Dim. exc.—(Montréal Gare Viger 3 30 p. m.)
1 30 p. m.—Quotidien (Montréal Gare Windsor 6 30 p. m.)
4 40 p. m.—Dim. exc. (Montréal Gare Viger 9 40 p. m.)
11 45 p. m.—Quotidien. (Montréal Gare Viger 6 40 a. m., et Gare Windsor 7 05 a. m.)
Arrivées à Québec (Gare du Palais)
6 30 a. m.—Quotidien (De Montréal Gare Windsor 11 20 p. m. et de Gare Viger 11 45 p. m.)
2 00 p. m.—Quotidien (De Montréal Gare Windsor 9 00 a. m.)
3 40 p. m.—Dim. exc. (De Montréal Gare Viger 9 45 a. m.)
8 35 p. m.—Dim. seul. (De Montréal Gare Viger 2 30 p. m.)
10 15 p. m.—Dim. exc. (De Montréal Gare Viger 5 30 a. m.)
C. A. LANGEVIN,
Agent du Trafic-Voyageurs,
Gare du Palais et
30 rue Saint-Jean, Québec.
Représentant toutes les lignes de navigation circulant entre l'Amérique et l'Europe.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM Chemin de fer du Grand Tronc

Voici les heures des trains à Victoriaville:

ALLANT VERS L'EST
Pour Québec... 3 58 hrs a. m. Quotidien
Pour Québec... 12 48 hrs p. m. Excepté le dimanche
Pour Lyster... 8 37 hrs p. m. Excepté le dimanche
ALLANT VERS L'OUEST
Pour Montréal... 2 24 hrs a. m. Quotidien
Pour Montréal... 7 30 hrs a. m. Excepté le dimanche
Pour Montréal... 2 39 hrs p. m. Excepté le dimanche
ALLANT VERS LE NORD
Pour Trois-Rivières... 7 35 hrs a. m.
Pour Trois-Rivières... 1 45 hrs p. m. Excepté le dimanche

Pour informations, s'adresser à Victoriaville à l'Ag't du Grand Tronc M. A. PELLETIER.

Congrès Eucharistique de Rome, Mai 1922.
Pèlerinage, avec guide spécial
Pour plus d'informations, s'adresser aux agents du Grand Tronc

20 ans de service
A celui qui recherche sécurité et bon revenu, notre Maison offre:
—Vingt ans d'expérience en service du placement
—Les meilleures facilités pour achat et vente de toutes valeurs
—Choix d'obligations solides et faciles à négocier, d'ordre national ou local
—Encasement, sans frais, de coupons, au Canada et aux États-Unis
—Renseignements financiers, gratuits, sur demande
—Envoi gratuit sur demande.
CORRESPONDANTS DANS TOUTE LA PROVINCE

RENE-T. LECLERC

MONTREAL—100, rue St-Jacques
QUEBEC—74, rue St-Pierre
(MAISON FONDÉE EN 1892)

DAMES demandées pour couture facile et légère chez elles; travail de loir ou permanent, bon salaire travail envoyé à n'importe quel endroit frais payés. Timbres pour détail. NATIONAL MANUFACTURING Co. Montréal, P. Q.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, 20 AVRIL 1922

DE NOUVEAUX SUCCES POUR QUEBEC

La province de Québec vient encore d'emporter des succès marquants, dans un concours d'appréciation dans la fabrication du beurre, concours organisé par le gouvernement fédéral entre toutes les provinces du Dominion.

Chaque des provinces devait fournir, durant la période s'étendant du mois de mai au mois d'octobre, un échantillon de 11 livres de beurre provenant d'une beurrierie différente à chaque fois.

Québec s'est placée en tête pour l'excellence du travail de préparation du beurre, la texture, la couleur, l'incorporation de l'eau, du sel et l'emballage.

Les fabricants de notre province n'ont perdu qu'un quart de point dans cette catégorie, ayant conservé 51,75 sur un total de 55 points. Le Manitoba suivait de près, avec 51,70; l'Alberta 51,68; la Saskatchewan, 51,35; l'Ontario, 51,28; la Nouvelle-Écosse, 51,23; Colombie-Britannique, 51,01; le Prince-Édouard, 50,95; et le Nouveau-Brunswick, 50,66.

Comme on le voit, la concurrence était très vive entre les provinces, puisqu'il n'y a qu'un point et neuf centièmes de différence, entre Québec, qui est à la tête et le Nouveau-Brunswick qui arrive en dernier, ce qui souligne notablement l'importance de la victoire remportée par nos fabricants.

Sur la question du goût du beurre examiné, Québec a pris la seconde place, le Manitoba étant d'une petite fraction en avant. Ces deux provinces ont conservé chacune au-dessus de 96 points sur un total de 100. L'Ontario s'est classé huitième dans cette catégorie.

Voilà qui démontre l'excellence de l'organisation laitière de Québec. Ces succès marquants sont le résultat de la politique de surveillance étroite, de l'éducation et en général de l'organisation si sage de notre fabrication par le gouvernement de Québec.

La bonne réputation de notre beurre, vaut des centaines de mille piastres additionnelles pour nos agriculteurs et ceux qui sont portés à critiquer les exigences du ministère de l'Agriculture, devront néanmoins admettre que la politique de contrôle poursuivie depuis quelques années, a donné des résultats appréciables pour la classe agricole, qui en retire tout le bénéfice.

Si, d'un autre côté, la politique de relâchement que quelques fabricants préféraient avait été suivie, l'on peut mesurer, en étudiant les résultats du dernier concours, jusqu'à quel point Québec se serait trouvé en arrière des autres provinces, qui la suivent de très près.

La leçon qui se dégage de tout ceci, c'est que loin de diminuer nos efforts nous devons les augmenter encore si nous voulons conserver pour notre province la position enviable qu'elle occupe présentement en industrie laitière.

LE CREDIT AGRICOLE

(Le Soleil)

Nous avons, samedi, étudié ce projet et montré quelle difficulté de réalisation il comporterait. Ajoutons encore quelques objections à son établissement dans notre province.

Une autre objection se présente, quant à la garantie offerte au gouvernement aussi bien qu'aux porteurs d'hypothèques, quand les prêts sont faits pour achat de terre ou de semences, d'animaux, d'engrais ou d'instruments de ferme. Dans ce cas la valeur du fonds n'en reçoit aucune augmentation directe, et les porteurs d'hypothèques antérieures, subiraient un préjudice, par l'hypothèque préférentielle en faveur du gouvernement.

La proposition d'un prêt de 40 ans, remboursable par annuités, nous semble offrir des objections insurmontables. Il étendrait sur une trop longue période, une dette qui retomberait sur les descendants pour une bonne partie, dette contractée pour des améliorations, dont l'avantage aurait profité particulièrement à ceux qui l'ont créée, plutôt qu'à ceux qui seraient appelés à la payer.

Il convient aussi de considérer qu'un crédit agricole sérieusement administré, ne pourra profiter qu'aux cultivateurs qui ont déjà une certaine aisance, leur permettant d'offrir des garanties de remboursement. Or, cette classe de fermiers n'est pas celle qui a le plus besoin d'une semblable mesure, parce qu'elle peut généralement trouver, par les moyens ordinaires, les avances d'argent qu'elle requiert.

Ce sont les colons, les petits fermiers qui commencent, qui réclament plus impérieusement des secours, et cependant, ce sont ceux-là qui sont le moins en mesure d'offrir des garanties de remboursement. Serait-il prudent de faire, dans des cas semblables, des prêts

non garantis qui pourraient s'élever à plusieurs centaines de mille piastres, ou même à un ou deux millions? Probablement non, si l'on s'en tient au principe sage qu'un crédit agricole doit opérer dans des conditions qui assurent dans tous les cas, le remboursement intégral de toutes les sommes prêtées.

Il reste une autre objection. La préférence en faveur du gouvernement pour tout emprunt consenti, en vertu d'une mesure de crédit agricole, rendra probablement difficiles les emprunts que les fermiers voudront faire ailleurs. Leur crédit sera diminué d'autant et la mesure, en définitive, pourrait créer plus d'embarras que d'avantages pour nos cultivateurs.

Ces raisons sont suffisantes pour établir les difficultés que comporte l'organisation d'un crédit rural.

Nous ne voulons pas manifester d'opposition au projet. En principe, la proposition d'un crédit agricole est attrayante, mais son fonctionnement présente des problèmes difficiles de solution, et un projet hâtif et insuffisamment élaboré, risquerait de nuire plutôt que d'aider aux cultivateurs.

Ce sont toutes ces raisons qui ont engagé la Législature à ne pas se lancer à l'aveugle dans cette aventure, sans chercher d'abord les meilleurs moyens de la faire réussir, si toutefois elle est réalisable sans dangers.

L'échec d'un crédit agricole mal organisé, ferait reculer pour longtemps une nouvelle entreprise, même si elle avait des chances d'être mieux conduite.

C'est ce qui va probablement arriver dans l'Ontario, où l'établissement d'une banque agricole par le gouvernement, soulève des protestations générales dans les milieux commerciaux et financiers. On semble à bon droit redouter le taux d'intérêt de préférence, avec en plus la garantie gouvernementale sur tous les dépôts faits. Si les banques manquent de fonds, comme suite de la préférence à la banque agricole, l'industrie s'en ressentira et si elle périclète, les cultivateurs en souffriront dans le placement de leurs produits.

Il ne faut pas oublier que dans un pays comme le nôtre, tout se tient, et la prospérité d'une classe ne peut être durable, que si les autres classes coopèrent et y participent.

N'oublions pas aussi que dans notre province, les caisses populaires sont un excellent facteur de crédit agricole. Nous en avons 102 en opération; la plupart fonctionnent bien.

Ne serait-il pas préférable d'encourager la diffusion de ces caisses, plutôt que de créer un crédit agricole?

Quelques réformes dans l'organisation des caisses, une surveillance plus sévère, leur apporteraient une mesure de sûreté qui les rendrait attrayantes pour la petite épargne, et la chose vaudrait la peine d'être essayée.

LE PARTI CONSERVATEUR DANS NOTRE PROVINCE

Nous ne manquons pas de suivre les efforts que M. Sauvé et quelques-uns de ses partisans font en ce moment pour réorganiser le grand parti qui a eu pour chefs des hommes illustres et qui durant tant d'années a eu l'adhésion de nos compatriotes.

Mais nous n'entrevoions pas un bien grand succès de pourparlers en cours.

Il y a quelques semaines, M. Sauvé faisait mine de démissionner pour offrir sa place à l'hon. M. Patenaude. Et M. Sauvé est resté à sa place. Était-il sincère? Si oui, quel mobile l'a-t-il incité à faire ce geste? Est-ce parce qu'il n'avait plus confiance dans l'avenir de son parti? Ou est-ce parce qu'il s'est rendu compte qu'il n'est pas l'homme qu'il faut pour opérer une résurrection?

Comment se fait-il donc qu'un parti, aussi puissant que le fut le parti conservateur, en soit réduit à cet état déplorable? Ce sont les conservateurs eux-mêmes qui pourraient répondre à cette question.

Est-ce les défaites répétées qui l'ont ainsi cerné au point de ne plus pouvoir se remettre sur pied? Pourtant le parti libéral aussi en a subi des défaites, et de bien plus nombreuses et de bien plus humiliantes que le parti conservateur, et ça ne l'a pas empêché de reprendre le pouvoir il y a vingt-cinq ans et s'y être maintenu.

La cause de l'annihilation et de la disgrâce du parti conservateur réside uniquement dans l'œuvre de ses chefs. Il fut un temps où les conservateurs ont exploité honnêtement la religion pour se maintenir; c'était au point qu'un libéral était dénoncé comme un ennemi de l'Eglise. De plus, le parti conservateur n'a reculé devant aucune manœuvre pour conquérir le pouvoir; qu'on se rap-

pelle les affaires Letellier de St-Just, l'arrestation de Mercier.

Sans compter que l'administration conservatrice fut loin d'être ce qu'elle aurait dû être. On la vit entasser déficits sur déficits, sans que la province n'en tirât aucun bénéfice.

Et puis ce grand parti d'autrefois a fini par manquer de chefs, de journaux, d'organisation; il avait perdu complètement la confiance publique.

Des hommes très doués, tirés du parti nationaliste, sont venus se joindre au parti conservateur, sans plus de succès. Ils n'ont fait que passer à la législature.

Mais il y a une autre explication à l'insuccès du parti conservateur; c'est la réalisation des promesses faites au peuple par le parti libéral à son avènement.

Depuis l'hon. M. Marchand jusqu'à l'hon. M. Taschereau, le gouvernement libéral s'est efforcé de réaliser plus que ses promesses, mais même tous les désirs de l'électorat; comment alors le parti conservateur pouvait-il espérer reprendre son ancien prestige, quand le peuple se déclarait de plus en plus enchanté de l'administration libérale?

Il ne reste plus au parti conservateur que l'alternative de se diviser; c'est ainsi que M. Sauvé renie le parti de M. Meighen; seulement il est de ses partisans qui veulent l'appuyer.

Jamais on ne vit rien de tel dans le parti libéral; toujours le parti libéral de Québec est resté attaché au parti libéral canadien, et c'est ce qui a été sa force; seulement le parti libéral canadien n'a pas commis les bévues et les fautes du parti conservateur.

A tout événement, nous nous intéressons au travail de réorganisation de M. Sauvé et nous tiendrons nos lecteurs au courant.

NOTES

Une mesure que le public voyageur devra apprécier beaucoup est celle que l'honorable M. Galt a fait adopter relativement aux hôtels et maisons de logement. La guerre, qui a été la cause de la baisse du prix de la hausse du prix de bien des choses, a fait monter dans des proportions fantastiques le prix du logement et de la pension dans les hôtels et maisons de logement. Là où l'on pouvait, avant la guerre, se loger et manger pour une piastre et demie ou même une piastre par jour, il faut payer aujourd'hui trois piastres et plus. Les voyageurs de commerce ont entrepris une campagne pour mettre fin à ce régime et ils paraissent avoir de bonnes chances de succès. En attendant la baisse du prix de la pension, il convient que les voyageurs ne soient pas exposés à se faire exploiter en étant appelés à payer même plus cher que le tarif en vigueur. C'est pourquoi l'on exige dorénavant que les tarifs des repas et du logement soient affichés dans toutes les chambres des hôtels, afin que les voyageurs puissent en prendre connaissance, ce qui évitera sans doute bien des frictions au comptoir, dans le règlement des comptes.

LA PROCHAINE FETE DES ARBRES

Un ordre en conseil, signé par le lieutenant-gouverneur, vient de fixer les dates de la prochaine fête des arbres. Pour la partie ouest, la fête est fixée au 27 avril courant, et au 1 mai, pour la partie est.

Il est possible que l'on donne beaucoup d'importance, cette année, à la fête des arbres dont il a été fait mention, comme on sait, dans la nouvelle loi concernant les forêts, présentée au cours de la session dernière par l'hon. Honoré Mercier. De grandes plantations seraient faites par plusieurs municipalités qui ont demandé à ce sujet des renseignements au service forestier, et qui voudraient bénéficier des primes que le gouvernement provincial offre, de par la nouvelle loi, à ceux qui font, durant l'année, les meilleures plantations d'arbres.

Régime sec et confiserie

(La "Patrie")

L'ingéniosité que mettent les Américains à imaginer des expédients pour tourner leur trop fameuse loi sur le régime sec est vraiment digne d'admiration. La dernière trouvaille de ce genre, particulièrement curieuse, est le bonbon à liqueur. Entendons-nous, le bonbon à liqueur est d'invention ancienne. Il y a longtemps que les confiseurs français vendent à leur clientèle de délicats chocolats ou de délicieux fondants tenant incluses en leur enveloppe savoureuse quelques gouttes de liqueur. Mais nous avons aujourd'hui le bonbon à liqueur perfectionné. Un confiseur parisien a eu l'idée d'augmenter dans de fortes proportions le volume des bonbons à liqueur. Au lieu des quelques gouttes d'autrefois, il y insère presque l'équivalent d'un petit verre de "whisky" ou de "gin". Il paraît que les Américains achètent des quantités

énormes de ces nouveaux bonbons à liqueur, lesquels, étant des bonbons, ne peuvent tomber sous le coup de la loi qui défend l'importation des alcools. Et ainsi, sous l'œil de l'autorité, les Américains peuvent satisfaire à la fois leur goût pour les bonbons et leur amour des liqueurs fortes sans transgresser la lettre de la loi.

"LES BOIS-FRANCS"

Lettre de Sa Grandeur Monseigneur J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet, à M. l'abbé Chs.-Ed. Mailhot, ancien curé.

Nicolet, 12 avril 1922.

Cher Monsieur,

Soyez félicité et remercié de la publication du 3ème volume de votre Histoire des "Bois-Francis" et veuillez croire que j'apprécie à son juste mérite, la gracieuseté qui vous a porté à m'en adresser un exemplaire.

Non seulement les paroisses et les familles des "Bois-Francis" ont intérêt à se procurer cet ouvrage qui vous a coûté tant de recherches et de labeurs, mais l'Eglise Nicoletaine elle-même, parce qu'elle y trouvera une foule de renseignements utiles et nécessaires à son histoire.

Avec estime et considération,
J.-S. HERMANN,
Evêque de Nicolet.

MARIA CHAPDELAINE

M. Joseph Larouche, connu dans toute la région du Lac St-Jean sous le nom de "Père Joe Larouche", vient de mourir, à l'âge de 91 ans, à la Pointe de la Savanne, près de Péribonka, après avoir eu l'honneur d'ouvrir à la colonisation trois paroisses et montré les plus belles qualités que l'on puisse trouver chez un défricheur.

Le "Père Joe Larouche" laisse deux fils, trois filles et une nombreuse lignée de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants. C'est sans doute l'un de ses beaux titres de gloire, mais ce n'est pas le seul. Il a le mérite d'avoir enseigné à tous ceux qui l'ont connu les vertus qui font honneur à sa noble profession. "Bûche, bûche, bûche encore", tel était le mot d'ordre de cet homme robuste luttant contre la forêt, avec ses fils, ne rêvant que de champs de blé, de paroisses nouvelles dominées par un clocher et ne souhaitant qu'une chose: l'agrandissement du domaine agricole et l'établissement de sa race et de sa religion sur une base plus large et plus solide.

Nous ne sommes donc pas surpris que ce pionnier plein de courage et de ténacité ait inspiré Louis Hémond, l'immortel auteur de "Maria Chapdelaine", et qu'on puisse aujourd'hui faire son éloge en faisant celui de Samuel Chapdelaine, le père de l'héroïne déjà nommée.

En ces temps où le chômage et la misère portent tant de gens à jeter les yeux sur nos meilleures régions de colonisation, il importe qu'un modèle comme celui dont nous parlons brille devant les yeux de ceux qui se destinent à la culture de nos terres nouvelles; il importe qu'un héros leur montre la voie difficile mais toujours glorieuse qu'ils ont à suivre pour bien mériter de leur race, de leur province et de leur pays.

On élève souvent des monuments à des hommes qui ont fait plus de bruit qu'autre chose. Soyons désormais plus sages. Les hommes qui méritent le plus de se perpétuer dans le bronze sont ceux qui ont édifié des œuvres durables à la patrie. Le "Père Larouche" est bien de ceux-là. Aussi espérons-nous que ce beau type de la race canadienne-française aura quelque jour sa statue, soit dans la région qu'il a arrosée de ses sueurs, soit sur une de nos places publiques.

Les traits de sa figure éminente et fière nous rappelleront cette voix sublime qui chantait à l'oreille de Maria Chapdelaine: "Autour de nous des étrangers sont venus. Ils ont pris presque tout le pouvoir, ils ont acquis presque tout l'argent; mais au pays de Québec rien n'a changé. Rien ne changera, parce que nous sommes un témoignage. De nous-mêmes et de nos destinées, nous n'avons compris que ce devoir-là: persister... nous maintenir. Et nous nous sommes maintenus, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde se tourne vers nous et dise: Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir."

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

CUISINIERE DEMANDEE.—Une personne capable de prendre soin d'une maison de 4 personnes, pas d'enfants. Bon salaire. S'adresser à

M. A. C. LETARTE,
Warwick.

LA FETE DE PAQUES

à

St-Christophe d'Arthabaska.

Paques, la fête des fêtes chrétiennes, justifie bien toutes les démonstrations pieuses d'hier.

Qui n'a goûté les décorations du sanctuaire? Qui n'a senti, dans ses veines, couler un sang de résurrection, comme toutes ses plantes printanières, placées à selon les règles de l'art, par des mains religieuses, frissonnaient sous la poussée vigoureuse de la nouvelle sève. La profusion des cierges, des lampions, etc.; nous disaient dans leur langage vacillant, que c'était bien la fête de l'Éternelle Lumière.

Le chœur du sanctuaire, au maintien irréprochable, à vouloir, lui aussi, rendre hommage au Christ glorieux. Grande tenue: soutanes blanches des cérémoniaires, thuriféraires et acolytes; soutanes rouges des nombreux porte-flambeaux, qui au sanctus symbolisent par un "Ancré", notre espérance dont la résurrection du fils de Dieu est le gage.

Le sermon de monsieur le curé fut un bijou d'éloquence et de littérature. Les leçons et les enseignements qu'il a su dégager du texte d'un psaume, nous montrent bien le zèle dont il est dévoré pour le salut et le bien de nos âmes. La suite dépend de nous.

Les élèves du collège sont admirables de dévouement. Si nous ne parlons que des élèves, c'est pour ne pas blesser la modestie de ceux dont nous voulons réellement parler. Quand on entend un programme musical comme celui de Paques on est surpris et charmé. Que de répétitions, que d'heures et que de patience il a fallu pour obtenir le succès atteint dans l'exécution de dimanche.

Aussi personne craindra-t-il d'adresser ses sincères félicitations aux habiles exécutants de dimanche.

MM. R. Croteau et H. Bussières, accompagnés chacun d'un gracieux page, ont présidé à la quête dans l'église.

PROGRAMME MUSICAL

Kyrie:—Messe solennelle du Frère Albert des Anges F. E. C.

Christe:—Soli: Basse, Ed. Provencal.

W. Drolet, G. St-Pierre.

Soli: Ténor: L.-P. Lamarre.

A. Kirouac, F. Eugène.

Soli: Alto: J.-M. Feeney, R. Rancourt.

Soli: Soprano: W. Walsh, N. Roberge, G. Doucet, R. Beau-

chesne, R. Hardy, G. Bergeron.

Gloria:—Messe Solennelle du Frère Albert des Anges.

"Gratias": Soprano soli: W. Walsh, N. Roberge, G. Doucet, R. Beau-

chesne, R. Hardy, G. Bergeron.

"Qui tollis": Solo Basse: Ed. Provencal.

"Domine Jesu": Solo Ténor: L.-P. Lamarre.

Grado:—Messe Solennelle du Fr. A.-des-A.

Sanctus:—Messe Solennelle du Fr. A.-des-A.

Benedictus:—Solo Basse: Ed. Provencal.

Solo, Ténor: L.-P. Lamarre.

A. Kirouac, F. Eugène.

Solo Alto: J.-M. Feeney, R. Rancourt.

Solo Soprano: W. Walsh, N. Roberge, G. Doucet, R. Beau-

chesne, R. Hardy, G. Bergeron.

Agnus:—Messe Solennelle du Fr. A.-des-A.

Solo: Basse, Ed. Provencal.

Solo Soprano: W. Walsh, N. Roberge.

Offertoire:—Bégina Goeli, Labat.

Solo Soprano: W. Walsh, N. Roberge, G. Doucet, R. Beau-

chesne, R. Hardy, G. Bergeron.

Solo Alto: J.-M. Feeney, R. Rancourt.

Solo Basse: Ed. Provencal.

BENEDICTION DU T.S.S.

Sanctus:—Messe Solennelle, Fr. A.-des-A.

Ave Maria:—Duo: F. Adélaide, Ed. Provencal.

Tantum:—Minaud.

FIDELE A SA PAROLE

Sous l'entête ci-dessus, nous lisons dans "La Patrie", ce qui suit:

L'hon. MacKenzie King ne cesse de donner des preuves de sa sincérité.

On se rappelle que dans l'opposition, il a cloquément et énergiquement plaidé la cause des employés du Grand Tronc qui ont été congédiés pour avoir participé à la grève de 1910.

Le premier ministre vient de déclarer au parlement qu'il a déjà entamé des négociations pour faire rendre justice aux ouvriers dont il s'est fait l'avocat au parlement précédent. Il a dit qu'il demanderait à la Chambre les pouvoirs voulus, si cela était nécessaire.

Il est si rare de voir des politiciens élevés sur le pavois se souvenir de ce qu'ils ont promis dans l'opposition, que nous nous faisons un plaisir de citer l'exemple de M. King.

UNE SERVANTE d'expérience trouvera de l'emploi chez M. Rodolphe Baril, Warwick.

NOTES LOCALES

La fête de Paques a été célébrée avec beaucoup de solennité. L'église avait été très bien décorée. Une messe en partie a été chantée par les élèves des Frères des Ecoles Chrétiennes; ils ont exécuté cette messe d'une manière parfaite. Nous les en félicitons ainsi que les Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes.

A l'exception des parents des membres de la Communauté, aucune personne étrangère ne sera admise aux offices du dimanche dans la chapelle du Noviciat des Frères du Sacré-Cœur.

M. le juge Gustave Perrault siège à Montréal.

M. l'abbé Arthur Belleau, de la cité de Québec, est venu en visite chez son père M. E.-T. Belleau, M.D.

M. J.-V. Marceau, protonotaire, passe la semaine à Drummondville, pour le terme de la cour qui y siège.

Mme Gustave Perrault et son fils Chateaugay sont partis pour New-York.

Mme J.-E. Giguard et Mlle Marsil sont parties lundi, pour un voyage à Montréal.

Mme C.-R. Garneau est revenue d'un voyage à Ste-Agathe des Monts.

M. et Mme Auguste Quesnel, de Montréal, ont passé l'après-midi de Paques en visite dans les familles Quesnel et Michaud.

Cessez de parler de vos maux. Prenez du Tanlac.

L.-O. PEPIN & FILS

Mlle Versailles sont retournées à Montréal lundi, après une promenade chez M. et Mme L.-R. Lavergne.

M. Eugène Beauchesne, de Montréal, a passé la fin de semaine chez son père, M. Ferdinand Beauchesne.

M. Alfred Paradis, commerçant, est parti mardi pour un voyage d'affaires à Montréal.

M. et Mme Antonio Perrault et leurs enfants sont retournés lundi à Montréal.

M. Gabriel Henri, ingénieur du département de la voirie, de Québec, était de passage en notre ville samedi. M. Henri est venu faire l'inspection des chemins de macadam, et doit faire rapport dans quelques jours aux autorités municipales.

Le Tanlac est un merveilleux tonique pour les enfants pâles, délicats et frêles. Il est purement végétal, il ne contient ni minéraux, ni opiums.

L.-O. PEPIN & FILS

M. Albert Beauchesne, notaire et clerc sessionnel, à Ottawa, est venu passer la fête de Paques dans sa famille.

Mlle Angéline St-Pierre, de Montréal, passe une quinzaine en promenade dans sa famille.

L'honorable M. J.-E. Perrault est de retour aujourd'hui d'un voyage à Québec.

Mme Honoré Boucher est allée à Nicolet et Drummondville.

Les élèves musiciennes du couvent des Dames de la Congrégation de cette ville donneront ce soir leur revue de musique annuelle.

C'est un médicament qui donne les résultats attendus et annoncés. Des milliers de personnes ont dit cela du Tanlac. Vous le direz aussi si vous en faites l'essai.

L.-O. PEPIN & FILS

M. Adolphe Michaud et sa petite nièce, Juliette Turcot, de Pointe-aux-Trembles, et M. Philippe Chateaufort, de Sherbrooke, étaient le jour de Paques, chez M. L.-P. Michaud.

M. et Mme Willie Verville, de Québec, étaient ces jours derniers, chez M. Félix Verville.

MM. Armand et Jacques Maheu, de Montréal, sont venus passer la fin de semaine chez leur père, M. Joseph Maheu.

M. J.-A. Pinard, employé civil, de Montréal, était de passage en notre ville, mardi.

M. Ubald Turcot, employé de Banque, à La Rivière du Loup, était le jour de Paques, chez son père, M. Jos. Turcot.

M. Eugène Gagné et sa famille sont partis mardi, pour Rivière Bleue, comté de Témiscouata, où ils demeureront à l'avenir.

M. Jules Poisson, avocat, est allé à Québec ces jours derniers.

TANT DE GENS SONT NERVEUX

"Fruit-a-lives" Le Remède Pour Les Nerfs

Ce Médicament à base de Fruits Rétablit la Santé

Le nombre des gens qui souffrent de nervosité augmente dans le monde entier. Ceci est dû, dans une certaine mesure, à la réaction de la guerre. L'insomnie, les maux de tête, la dépression mentale, le rhumatisme, la dyspepsie nerveuse, sont autant de résultats d'un déséquilibre du système nerveux.

Le sang et les nerfs se tiennent de si près que l'état de l'un a nécessairement sa répercussion sur l'état des autres. Si le sang est chargé d'impuretés, il est impossible d'avoir des nerfs solides et calmes.



Inspection des Etablissements Industriels et Edifices Publics

1. Inspection des Etablissements Industriels et des Edifices publics relève du ministère des Travaux Publics et du Travail de Québec. L'hon. Antonio Galipault, ministre; S. Sylvester, sous-ministre; Alphonse Gagnon, secrétaire. — Bureau de Montréal, 9 rue St. Jacques. Louis Guayon, inspecteur en chef; James Mitchell, inspecteur; O. J. Mondy, inspecteur; J.-E. Deslauriers, L.-O. Guyon, L.-E. Rénier, A. Robert, inspecteur des Endroits; M. Louis King, inspecteur; Mlle Clémentine Clément, inspectrice. — Bureau de Québec: ministère des Travaux Publics et du Travail; P. J. John, inspecteur; Sam. Desrochers, inspecteur; Jos. Guillaume, inspecteur des Endroits; Mlle Eusebe Lefebvre, inspectrice. — R. H. Gookey, inspecteur pour le district des Cantons de l'Est, Coaticook.

EXTRAIT DE LA LOI ET DES REGLEMENTS.

3021. 3. Les établissements industriels, visés dans l'article précédent, doivent être construits et tenus de manière à assurer la sécurité du personnel; et ceux qui contiennent des appareils mécaniques, les machines, mécanismes, appareils de transmission, outils et engins doivent être installés, entretenus dans les meilleures conditions possibles pour la sécurité des travailleurs.

2. Ils doivent encore être tenus dans les meilleures conditions possibles de propreté; offrir un éclairage et une circulation d'air suffisante pour le nombre des employés; présenter des moyens efficaces d'expulsion des poussières produites au cours du travail, ainsi que les gaz à vapeur qui s'y dégagent et des déchets qui en résultent; offrir en un mot toutes les conditions de salubrité nécessaires à la santé du personnel, tel que requis par et conformément aux règlements faits par le conseil d'hygiène de la province de Québec avec l'approbation du lieutenant-gouverneur ou conseil.

3023. 1. Dans les établissements classés comme dangereux, insalubres ou incommodes par le lieutenant-gouverneur ou conseil, l'âge des ouvriers ne doit pas être moindre de seize ans pour les garçons et dix-huit ans pour les filles et les femmes.

2. Dans tous les établissements autres que ceux indiqués dans le paragraphe précédent, l'âge des ouvriers, que ce soit des garçons ou des filles ne doit pas être moindre de quatorze ans.

3. Le patron de l'enfant ou de la jeune fille doit, s'il en est requis, présenter à l'inspecteur un certificat d'âge, signé des parents, du tuteur ou des autres personnes ayant la garde ou la surveillance de l'enfant ou de cette jeune fille ou l'opinion écrite d'un médecin à ce sujet.

L'inspecteur peut exiger que ce certificat soit vérifié au moyen d'affidavit.

3024. Un nouvel examen des enfants ou filles déjà admis dans l'établissement peut être fait à la demande de l'inspecteur, par un des médecins hygiénistes ou par tout autre médecin, et sur l'avis de tel médecin, l'employé examiné peut être renvoyé du service pour défaut d'âge ou même de force physique.

3025a. Tout garçon et toute jeune fille au-dessous de seize ans employé dans un établissement industriel et qui ne sait ni lire ni écrire, doit tant qu'il ou elle continue d'être ainsi employé ou jusqu'à ce qu'il ou elle sache lire et écrire, fréquenter continuellement une école du soir de la municipalité où elle réside, s'il y en a une, aucun patron ne doit admettre de jeune garçon ou de jeune fille dans son établissement, sans être assuré que ce jeune garçon ou cette jeune fille sait lire et écrire, ou suivant le cas, sans un certificat du directeur, ou autre instituteur en charge de cette école du soir, attestant que ce jeune garçon ou cette jeune fille fréquente la dite école. Ce certificat doit être conservé dans l'établissement, et montré à l'inspecteur chaque fois qu'il en fait la demande.

3026. Tout patron qui néglige de se conformer à quelque-une des exigences de l'article 3025a, encourt pour chaque offense une telle pénalité édictée par l'article 3037.

DES DEVOIRS GENERAUX DES CHEFS D'ETABLISSEMENTS.

3027. Tout chef ou patron d'établissement, visé à l'article 3020, doit se conformer aux prescriptions qui le concernent et notamment doit:

1. Transmettre à l'inspecteur un avis par écrit indiquant son nom et son adresse, le nom de l'établissement, l'endroit où il est situé, l'espèce d'industrie exploitée, la nature et la quantité de la force motrice qui est employée.

2. Cet avis doit être déposé, dans les trente jours de l'ouverture de tout établissement nouveau, et dans les 30 jours de l'entrée en vigueur de la présente loi pour les établissements actuellement en existence.

3. Transmettre à l'inspecteur un avis par écrit, l'informant de tout accident qui a causé la mort de quelqu'un des travailleurs ou lui a causé des blessures graves qui l'ont empêché de travailler, et ce, dans les quarante-huit heures de l'accident.

4. Cet avis doit indiquer le nom de la personne tuée ou blessée, l'endroit où elle a été transportée afin de permettre à l'inspecteur de faire l'enquête que lui prescrit la loi à ce sujet.

5. Tenir des registres où sont entrés:

a. Les noms, âges et lieu de résidence des enfants, garçons, filles ou femmes qu'il emploie, quand le lieu de la résidence est dans une municipalité dans laquelle les maisons sont numérotées la rue et le numéro.

CONSERVEZ DES ŒUFS POUR L'HIVER

AU MOYEN DES EXCELLENTS

COMBINES BARRAL

UN EMPLOI FACILE, CERTAIN ET PEU COUTEUX.

Comment Conserver les Œufs?

Voilà une question qui intéresse les ménagères.

Il y a plusieurs procédés en usage: le "Water Glass", ou silicate de sodium soluble; l'eau de chaux, etc.

Mais le plus recommandable, comme le plus simple et d'emploi plus facile, est certainement le "Combiné Barral", qui se présente sous la forme d'un disque solide de six centimètres de diamètre et constitue une dose pour 100 œufs.

Les "Combinés Barral" se vendent par étuis de cinq, propres à traiter 500 œufs, ou à l'unité.

FRERE WILFRID, Régisseur,

La Trappe, Oka

Prix du Combiné, 50 cents ou un étui de cinq Combinés \$2.00 par la maille. Circulaire gratuite.

OCTAVIEN KOLLAND,

Boîte Postale 2363, Montréal

Adressez-vous à "L'Union des Cantons de l'Est"

ARTHABASKA, P. Q.

Pour tous vos travaux d'impression

ENTÊTES DE LETTRES, DE COMPTE,

CARTES D'ADRESSES, DE VISITES

ENVELOPPES, CIRCULAIRES,

BROCHURES,

LIVRES DE TOUTS FORMATS

FACTURES, LIVRES DE REÇUS,

PROGRAMMES, AFFICHES

ETC., ETC., ETC.

N.B.—Attention spéciale aux commandes données par la maille.



Belle terre à vendre

Terre de 11 arpents à vendre, avec

sucrerie de 4000 érabes, 20 vaches, 17

moutons, 5 chevaux et autres bestiaux

ainsi que tous les instruments agricoles.

Bonnes conditions.

S'adresser à

DAME VVE J. BLANCHETTE.

St-Norbert, P. Q.

14 juillet n.o

Argent avancé sans Intérêt

Nous avançons des sommes variant de \$1,000.00 à \$50,000.00, sans autre obligation que de rembourser le montant que nous avançons, sur hypothèque pour un montant égal (sur évaluation municipale) et un déboursé d'environ \$1.50 par année pendant la durée du remboursement du CAPITAL que vous aurez reçu. Nous épargnons actuellement à nos MEMBRES au-delà de \$140,000.00 d'intérêt par année, nos avances s'élevant à au-delà de \$2,000,000.00, lesquels sont garantis par des premières hypothèques d'au-delà de \$3,000,000.00 sans tenir compte de \$2,000,000.00 d'assurance contre le feu sur les biens hypothéqués comme garantie additionnelle pour nos argents avancés.

Pour plus amples informations et conditions veuillez vous adresser à

J.-D. GUILLEMETTE,

COURTIER EN ASSURANCES

FEU, VIE, MADADIE & ACCIDENTS, RESPONSABILITE PATRONALE, AUTOMOBILES, CONTRE LE VOL, SUR LES ANIMAUX, ETC.

BUREAU ET RESIDENCE: 128, Notre-Dame, Victoriaville, P. Q.

En face de l'Eglise

13 oct 6 m

TELEPHONES:

Bureau: Bell, Beauce, Beaudoin No 2

Résid.: Bell, Beauce, Beaudoin No 101

13 oct 6 m

Tancrède Beaudoin

SYNDIC AUTORISE

Comptable et liquidateur de

faillites

Compétence et diligence apportées

dans le règlement de compromis

entre débiteurs et créanciers.

ST-JOSEPH, Co. BEAUCE,

P. Q.

Déc 1 an

Grande Terre à Vendre

Située à St-Albert de Warwick, à

2 1/2 milles du village de St-Albert et à

5 milles de Victoriaville.

Cette terre contient 280 acres, dont

230 en culture et la balance en bois de

commerce. 125 acres sont en belle

terre de Pointe.

Deux maisons avec dépendances,

quatre granges avec écuries, silo, moulin

à vent pour fournir l'eau dans

toutes les bâtisses. Environ 40 arpents

de labour de fait. Roulant d'Agriculture,

consistant en machines agricoles,

etc., etc.

Aussi 40 bêtes à cornes, 4 chevaux,

voitures, etc., etc.

Cette terre pouvant faire deux éta-

bissements, pourra être vendue sépa-

rément ou tout d'un lot. Une personne

peut acheter que le terrain s'il le veut,

au goût de l'acheteur.

S'adresser à

HENRI LEVASSEUR,

Contracteur,

Victoriaville, P. Q.

10 mars n.o

A VENDRE

Belle Propriété à vendre ici à Victoriaville, comprenant un magasin de

52 pieds de long, avec logement au

dessus, neuf et moderne, situé sur la

rue commerciale, Excellent poste

d'affaires.

S'adresser à

B. B. 40, Victoriaville, P. Q.

1 mai

LIVRE

sur les

Maladies des Chiens

et comment on les nourrit

à votre adresse.

H. CLAY-GLOVER Co. Inc.

125 West 24th Street

New-York, U. S. A.

12 mai

DEFENSE D'AVANCER

Je ne serai responsable d'aucune

dette qui pourra être contractée

ou faite en mon nom sans une

autorisation écrite de ma main.

ULRIC LEFEBVRE

Victoriaville, 27 mars 1922.

Les enfants pleurent pour avoir le

CASTORIA

DE FLETCHER

sous la direction de Madeleine, le

dernier numéro de M. Dely: "La

Vengeance de Ralph", où dans

des pages palpitantes se raconte

une simple et belle idylle.

La Revue Moderne est en vente

dans tous les bons dépôts au prix

modique de 25 sous.

VEAU DE LAIT

Comme la période du vêlage

bat son plein et que plusieurs cul-

tivateurs semblent donner peu

d'attention à la production du

veau de lait, je crois qu'il est im-

portant de faire quelques remar-

ques à ce sujet.

Les raisons qui empêchent cer-

tains cultivateurs d'engraisser

leurs vaches sont nombreuses;

mais les principales sont: pour

quelques-uns, la crainte d'un

marché mauvais, pour d'autres le

manque de réflexion et pour cer-

tains enfin, la négligence.

MARCHE.—Généralement à l'é-

poque proprement dit du vêlage,

le prix du veau de lait baisse pas-

sablement pour monter une fois

l'abondance terminée.

Ceux qui peuvent mettre des

veaux sur le marché à bonne heu-

re jouissent des prix élevés et s'ils

ont une bonne marchandise ils en

retirent des profits qui en valent

la peine.

Ainsi en février dernier l'abat-

toir de Princeville a retourné

pour de bons veaux engraisés au

lait de \$15.00 à \$20.00. A l'heure

actuelle bien que le marché soit

baissé plusieurs cultivateurs pro-

gressifs retirent \$8.00 à \$10.00

pour des veaux de 4 à 5 semaines

bien engraisés.

Il est vrai que ces veaux sont de

bonne qualité ce que le produc-

teur doit toujours s'efforcer d'ob-

tenir, mais les profits sont aussi

en proportion de la qualité.

La bonne marchandise a tou-

jours sa place sur le marché. On

entend rarement dire qu'il y a trop

de bon bétail sur le marché, mais

assez souvent on se plaint d'une

surabondance de rebuts ou au

moins de marchandise de qualité

inférieure. Pas un acheteur veut

de cette classe pour aucun prix

ou ne l'accepte qu'à des prix ridi-

cules aux yeux de celui qui ne

Pour vendre facilement et avec



A VENDRE

Une maison avec hangar, et écu-

rie et emplacement de un quart

d'arpent de terre, dans le Village

de St-Albert, voisin de l'Eglise.

Pour plus amples renseignements,

S'adresser à

PHILIPPE DUMONT,

St-Albert,

Co., d'Arthabaska.

23 mars, 5 fois.

Brousseau & Groleau

COMPTABLES LICENCIÉS

Syndies Autorisés.—Comptabilité de

toutes sortes.—Organisation de Com-

ptables ou autres.—Auditions Muni-

cipales.—Faillites ou Liquidations

111 Rue St-Joseph, — QUEBEC

3 nov 1 an

BOIS! BOIS! BOIS!

Bois de Construction

Bardeaux et

Bois de Chauffage

(Crôtes et Slabs)

A VENDRE

S'adresser à

THOMAS THIBAUT

Walker's Cutting, P. Q.

AU PUBLIC

Si vous désirez vendre votre pro-

priété, adressez-vous à

L. J. GUILLEMETTE,

Agent d'affaires,

83, Rue Notre-Dame

Victoriaville, P. Q.

Tél. Local 241

1er juin 1921

Maisons à Vendre

Maisons à vendre. S'adresser à

GAUDET & FILS, ENRG.,

Victoriaville P. Q.

H. POUDRIER

Torturée par toutes sortes de douleurs au retour de l'âge, les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles, la ramènent à la santé



Arrivée à l'époque du retour de l'âge ma santé déclina et je ne pus plus m'occuper facilement de ma besogne. Toutes sortes de douleurs me tourmentaient, tels que maux de tête, de reins, de jambes, troubles d'estomac, étourdissements, bouffées de chaleur, etc. Les conseils que j'ai demandés au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qu'il m'a gratuitement donnés, m'ont aidée à éloigner bien des douleurs et les Pilules Rouges, qui me furent

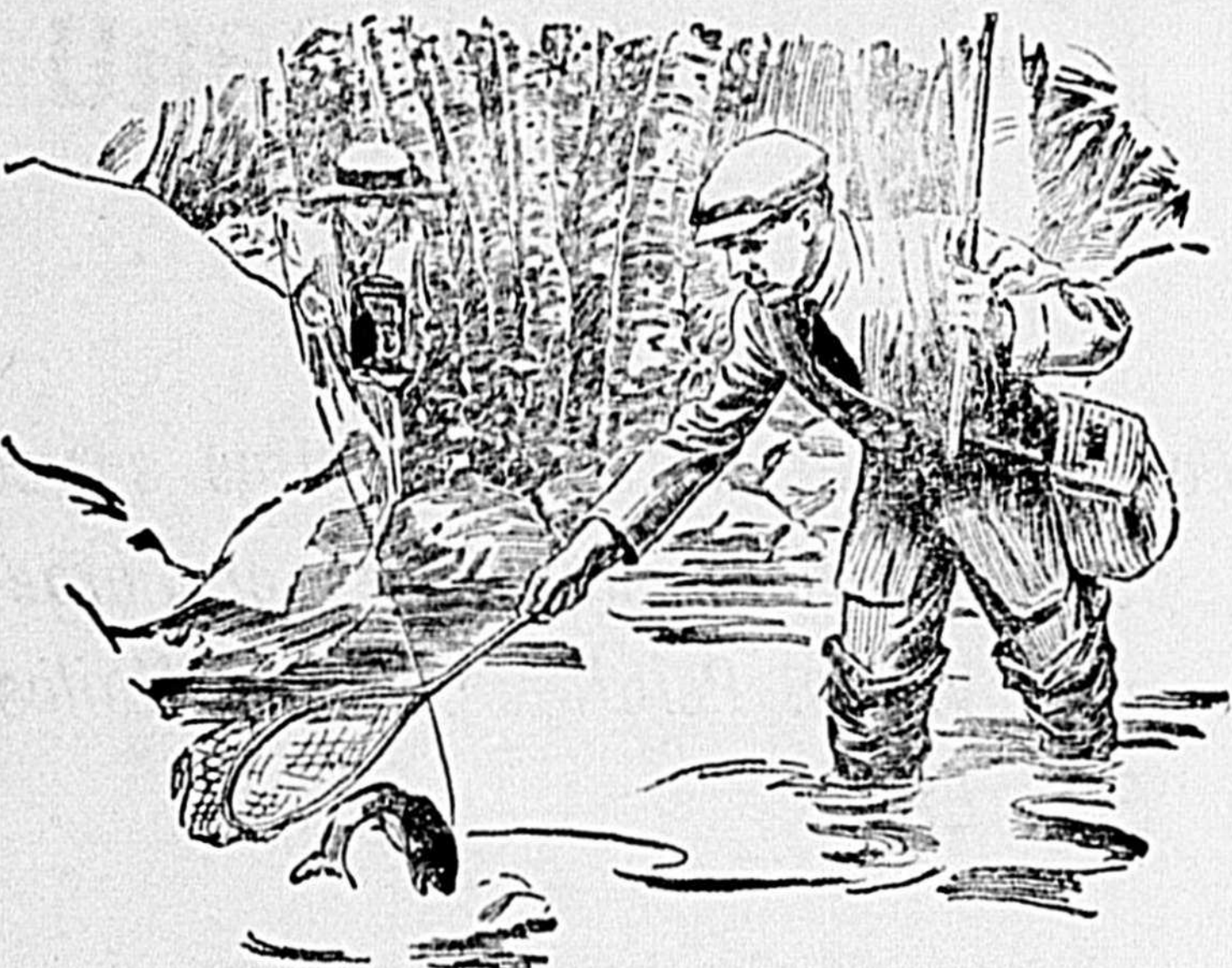
prescrites, ont fortifié tout mon système et ont ramené ma santé. Les Pilules Rouges sont à recommander. Mme D. Gauthier, 260-est, rue Dwight, Holyoke, Mass.

Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont le véritable spécifique des maladies de la femme et toutes les femmes devraient les prendre tant sont grandes leurs vertus curatives. Elles soulagent rapidement toutes les souffrances qui affligent la femme durant le cours de sa vie.

Nos médecins donnent des consultations tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Vous pouvez ou leur écrire ou venir les voir si vous désirez des conseils. Leurs consultations sont gratuites.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Adresse : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, Limited, 274, rue St-Denis, Montréal.



NOTRE DEPARTEMENT DE LA PHOTOGRAPHIE

Tient à votre disposition de très beaux Catalogues imprimés en FRANÇAIS et en ANGLAIS, à votre choix

Ce Pamphlet que tous les jeunes devraient avoir, contient un grand nombre d'illustrations de tous les Kodaks et Accessoires que nous gardons en magasin, marqués aux plus bas prix.

Donnez-nous votre adresse et vous le recevrez par le retour de la poste.

J.-O. DUBUC

PHOTOGRAPHE
VICTORIAVILLE P. Q.



Aspirin

Rien autre chose est de l'aspirine
Dites Bayer

Avertissement ! A moins que le nom de Bayer ne soit écrit bien lisiblement sur chaque tablette, vous n'avez pas de l'Aspirine du tout. Pourquoi prendre des risques ?

N'acceptez que des paquets complets, avec la marque Bayer, lesquelles contiennent des directions qui sont le fruit de bien des années d'expérience des meilleurs médecins, et dont la réputation est prouvée par des millions de personnes comme étant le plus sûr remède contre les rhumes, maux de tête, d'oreilles, de dents, névralgies, rhumatisme, lumbago, en un mot toutes sortes de

douleurs. Fabriqué au Canada. Tous les pharmaciens vendent les tablettes d'Aspirine "Bayer" en petites boîtes de douze, et en boîtes de 21 et 100 tablettes. Aspirine est la marque de commerce (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer, et des produits de Monoaceticacidester de Salicylicacid. Pour que ce soit bien connu qu'Aspirine veut dire produit de la manufacture, rappelez-vous que les tablettes fabriquées par la Compagnie Bayer sont toutes marquées du sceau général de la Compagnie : "La Croix Bayer".

Nouvelles de Victoriaville

—M. et Mme Gravel, de Québec, sont venus passer le dimanche dernier chez leur père, M. F.-X. de Billy.

—M. Paul-Henri Poirier, E.E. M., Robert Poirier, E.E.D., sont venus passer quelques jours de vacances chez leur père, M. J.-N. Poirier, N. P.

—Nous avons eu le plus beau des dimanches de Pâques. Beau soleil dansant le matin, et journée chaude. Les promeneurs en ont eu pour se réjouir.

—Les voyageurs nous rapportent que les routes commencent à être assez passantes. La boue a fait place à la poussière et les ornements du printemps disparaissent sous l'action du soleil. On remarque la différence où il y a des chemins de macadam ou de gravier, les voyageurs peuvent y passer depuis assez longtemps. C'est bien l'intérêt général d'avoir des belles routes.

—M. Charles-Omer Perrault, de Québec, a passé la fête de Pâques chez sa mère Mme Vve L. Perrault.

—Mme Hector Gaudet, de St-Evariste de Beauce, est venue passer quelques jours chez sa sœur, Mme Napol Laliberté.

—M. Alfred Blanchette, agent d'immigration, a passé Pâques dans sa famille.

—Le temps des sucres a été court et on se plaint beaucoup que la coupe n'a pas été très abondante, mais rapide. Le sucre se vend assez bien marché, vu que en certains endroits, la récolte a été abondante.

—M. Dion, assistant gérant de la banque d'Hochelaga, de notre ville, va demeurer à Québec, avec sa famille.

—On nous rapporte que les Frères du Sacré-Cœur feront faire de grands travaux de construction à leur pensionnat. Ils construiront une grande chapelle et des salles spacieuses.

—Beau logement à louer, partie ouest de la ville. S'adresser à Auguste Bourbeau.

—Mme Théo. Singarier est revenue dernièrement de l'hôpital de Sherbrooke, bien rétablie.

—Les produits agricoles, œufs, beurre, baissent. Samedi dernier, on nous vendait de beaux et bons œufs moyennant 25 cts la douzaine. Il y en a en abondance, et les américains, avec leur bill Fordney, devenu loi, ne laissent pas grand-chose aux produits canadiens de franchir la barrière.

—M. Arthur Marcoux, de Montréal, est venu en visite chez M. J.-Z. Auger.

—La Chambre de Commerce de notre ville fait une grosse pression sur le conseil de la campagne pour faire passer la route nationale le long du chemin de fer, à partir de la rue de Bigarré, jusqu'à la troisième traverse, du côté de Princeville. On considère que cette voie serait beaucoup plus favorable, et pour la campagne et pour la ville, sans compter que le voyageur y trouverait une direction plus facile pour se transporter de Victoriaville, à Princeville. On compte aussi que, au cas où des industries voudraient s'établir, il y aurait tout près des endroits pour construire de belles industries. Il y a en outre plusieurs arguments qu'on fait valoir en faveur de cette nouvelle route. Dans tous les cas, cette affaire suscite beaucoup et amène de la conversation.

—Les bonnes assurances sont toujours le bon-marché. S'adresser à M. Auguste Bourbeau pour toute sorte d'assurance, même pour les ouragans.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS
Porte-Tout-jours La
Signature de *Chas. H. Fletcher*

Actes enregistrés au Bureau d'enregistrement d'Arthabaska.

Vente, Alfred Laforest à Ludger Lemay, père, p. 203, Horton.

Vente, Michel Lebel à Geo. Etienne Thiboutot, p. 704, Ste-Victoire.

Rétrocession, Eugène Gagné à Mme Zélpha Larivière, p. 215, Arthabaska.

Vente, Willie de Lespinay à Mme M.-Louise Alice Falardeau, p. 147, Arthabaska.

Vente, Edouard Grenier à François Nadeau, 228 et autres, Ste-Hélène.

Testament, Mme Virginie Houle à Gédéon Lavigne, 1/2 ind. 369-14 et autres, Ste-Victoire.

Vente, Oscar Lemire à Robert Lemire, 298, Ste-Victoire.

Vente, Hermine Chouinard à Edouard Chouinard, p. 704 et 705, Bulstrode.

Vente, Arthur Gilbert à syndicat Fromager de Stanfold, 14c, 8c rang, Stanfold.

Vente, Ulric Héon à Armand Beauvillier, 29b, 3e rang et autres, Bulstrode.

Vente, F.-X. Guay à Hector Côté, p. n. o. 267, Princeville.

Vente, Alphonse Pepin à Antonio Desharnais, p. 414, 414a et



BIERE

FAITE PAR VOUS-MEME

Moyen économique pour faire à la maison une aussi bonne bière que celle des meilleures brasseries

En plus de l'Extrait de Malt et du houblon, chaque paquet contient des bouchons couronnés et un livre de recettes pour pâtisseries.

à
7c
la Bouteille

Avec un paquet que vous payez \$1.00, vous faites 2 1/2 gallons, soit 15 bouteilles.

Avec un paquet de \$1.75, vous faites 5 gallons, soit 30 bouteilles.

En vente dans toutes les pharmacies et épiceries ou expédie directement franco par

St. Lawrence Preserving Co. Regd
QUEBEC

Connaissez-vous la CELEBRE POTION ANTILAITEUSE

Du Dr ALPHONSE SIROIS, de Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.

C'EST LE PLUS GRAND

Nettoyeur et Purificateur

du corps et du sang. Le secret de la santé est de se tenir le système en parfait ordre par le bon fonctionnement des intestins et des reins.

INDICATIONS : Sevrage, ôter le lait dans les membres et le sang, le temps de la grossesse, fausses couches évitées, jambes de lait, maux de matrice, retour de l'âge, hydropisie, mal de reins, rhumatismes, éclampsie, impuretés de sang de toutes sortes, le trop d'embonpoint, la constipation et la mauvaise digestion.

Remède absolument inoffensif. Il agit en nettoyant les intestins, les reins et le sang. Consultations gratuites verbalement ou par écrit. Envoyez-moi \$2 50 et je vous enverrai le traitement qui convient dans chaque cas.

DEMANDEZ-LE.

EN VENTE PARTOUT

AGENTS DEMANDES

DOCTEUR SIROIS.

Veillez s'il-vous-plait m'envoyer un autre paquet de POTION ANTILAITEUSE. Je suis très bien à présent et mes plaies sont guéries.

Votre Dévouée,

MADAME J.-E. LALIBERTE,
Notre-Dame de Lourdes, P. Q.

Question : - -

Où placer son argent pour en tirer un intérêt de 6%, (3% tous les 6 mois), et augmenter son capital de 4% par an ?

Reponse : - -

A la Caisse de dépôts à Primes "Premium Deposits Corporation" 26 rue St-Jacques, Montréal, (Casier postal 549.—Tél. Main 6892).

Fondateurs - -

Hon. A. Turgeon, L.-A. Lavallée, Frs.-Chs Laberge, Hon. A. Galipeault, Chs Duquette, et al.

Tous les dépôts sont garantis

BONS DE LA VICTOIRE acceptés au pair pour dépôts.—RENSEIGNEMENTS fournis à la demande aux Bureaux de la Caisse, ou par la poste, ou par téléphone.

s'enlèvent rapidement.

—Etaient de passage dans leurs familles, à l'occasion du jour de Pâques, M. Lucien Tournant, voyageur, de la maison Eudore Fourniers et Cie, Plessisville, M. Lucien Dumas, sténographe de la Warwick Woolen Co., Warwick, M. Wilfrid Juneau, comptable à la Banque Hochelaga, Montréal, M. Arthur Létourneau, comptable à la Banque Hochelaga, Victoriaville.

—Mlle Augustine Drouin, institutrice de Montréal, était de passage chez ses parents la semaine dernière.

—M. Hormidas Dupuis, comptable de Sherbrooke, était en visite chez des parents, dimanche.

—MM. Emile Fortier et Maurice Schelling, étudiants, du Collège d'Arthabaska, étaient dans leur famille, dimanche.

—Mlles Angéline et Alice Drouin sont de passage à Québec, cette semaine.

—M. Antoine Perrault, voyageur de la Coopérative de Ste-Rosalie, ainsi que M. George Perrault, étaient de passage par ici, dimanche.

Garthby

—M. Arthur Garneau est maintenant revenu dans sa famille, après avoir passé la belle saison des sucres, chez son oncle, M. E. Turcotte, de St-Adrien d'Irlande.

Daveluyville

—Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Julien Demers, décédée à l'âge de 62 ans, après une longue maladie endurée

Le plus facile à digérer de tous les aliments !



MACARONI CATELLI

Ecrivez à la Cie C. H. CATELLI, Limitée, Montréal, pour 100 Recettes GRATUITES.

avec une grande résignation chrétienne. Le service et la sépulture ont eu lieu le 5 courant. Nos sympathies à la famille éprouvée.

—M. Napoléon Boissonnault est retenu à sa chambre par une grave maladie.

—Mme Oscar Lemire de Victoriaville et Mme J.-B. Brassard, de St-Léonard étaient en promenade chez M. Benjamin Vigneault, la semaine dernière.

—M. et Mme S. Coulombe sont revenus d'une longue promenade dans leur famille.

Montréal

—Le Docteur et Mme Aimé Beauchamp, rue Saint-Hubert, Montréal, annoncent les fiançailles de leur fille aimée, Aimée, au Docteur Gustave Provencher, de Coderre, Sask., fils de M. et Mme Joseph Provencher, de Gravelbourg, Sask., autrefois de Plessisville, P. Q.

Le mariage aura lieu à Régina, Sask., en juillet.

AUX CULTIVATEURS

A VENDRE, 350 pommiers acclimatés, pour 60 cts chacun; ces pommiers seront arrachés et choisis au goût de l'acheteur sur la ferme de Joseph Boutet, Victoriaville. Aussi à vendre, œufs de Rhode-Island Red à \$1.00 pour 13 et Bétails canadiens. Moutons Leicester, Pores Chesters Blancs.

S'adresser à
JOSEPH BOUTET,
Victoriaville P.Q.

Canada
Province de Québec
District d'Arthabaska
No 125

Henri Pepin, commerçant, de la ville d'Arthabaska, et y faisant affaires seul, sous les noms et raison de "L. O. Pepin & Fils".

Rémi Poirier, autrefois de Ham-Nord, et maintenant de lieux inconnus.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.

Arthabaska, 28 Mars 1922.
MARCEAU & FICHER, P. C. S.
Perrault, Lavigne & Gagnard,
Avs du demandeur.

Le Docteur GEORGES COTE

MEDECIN CHIRURGIEN

Traitera spécialement, tous les jours de

11 hrs a. m., à 1 hr. p. m.,

à l'Hôtel Dieu d'Arthabaska, les maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles.

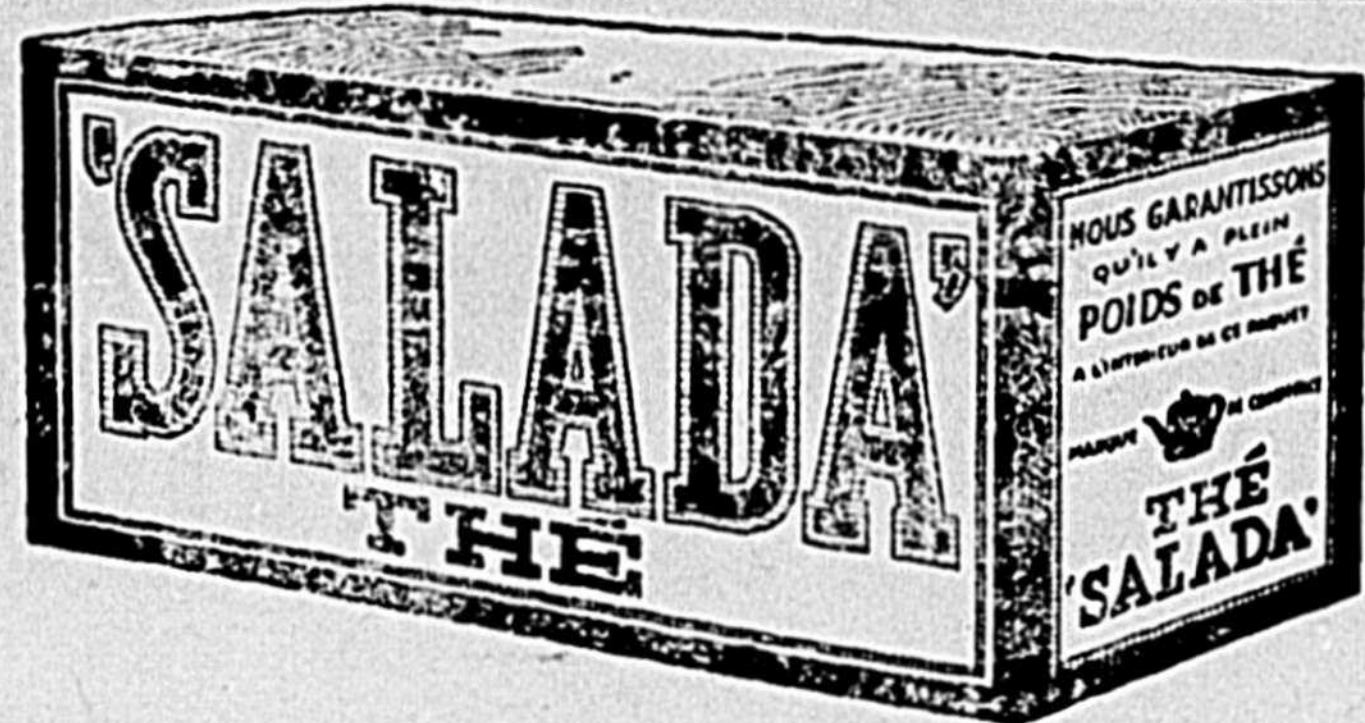
1 juillet 1 an

"TERRE A VENDRE"

Un belle ferme de 192 acres, dont 100 acres en culture à vendre. Cette terre, bien bâtie, située dans le 8ième rang du Canton de Bulstrode, en la paroisse de St-Valère, et sur laquelle il y a 20 arpents en labour, est à vendre, avec tout le roulant, à des conditions avantageuses.

S'adresser à
J. A. BEAUCHESNE, N. P.,
Victoriaville, P. Q.

30 mars, 5 f.



Que recherchez-vous le plus dans le thé? — LA SAVEUR!

Le thé Salada est riche en huiles essentielles qui constituent la saveur et vous donnera toujours entière satisfaction.

PAQUES FLEURIES

Un rayon coque à la reneve,
Que l'on aggrave des le reveit.
"L'aire et sous bini, bon Soleil!"
C'est l'Avril qui vient de renaitre."

Déjà, sur l'arbre, ce matin,
On peut voir, tremblant à la brise,
Surgir du bourgeon qui se brise
Une feuille de vert satin.

Que de chansons parmi les branches!
Que de parfums dans l'air léger!
Avril répand sur le verger
Toutes ses fleurs roses et blanches!

C'est le mois rieur et joyeux,
Le mois qui ramène la vie!
Il réchauffe l'âme ravie!
Il met la flamme en tous les yeux!

Au rude hiver, il dit: "Va-t'en,
Il faut au Printemps faire place
Fais avec ton souffle qui glace,
Emporte la neige et l'autan!"

Et, sur le seuil de sa chaumière,
Le pauvre sent moins son tourment
Quand tu lui rends, ô mois élément,
Et la chaleur et la lumière!

Salut, ô vainqueur de l'hiver,
Devant qui fuient les jours moroses
Apporte-nous beaucoup de roses
Charmant Avril, mois jeune et vert!

Que sous ton baiser, la Nature
Sorte de son pesant sommeil
Et prépare l'épi vermeil,
Espoir de la moisson future!

C'est quand tu reviens, ô cher mois,
Que riment le mieux les poètes!
Aux bois naissent les violettes,
Et dans les cœurs les doux émois!

Les cabarets, sous leurs tonnelles,
Entendent plus d'un gai refrain,
Et la grisette avec entrain
Y boit aux amours éternelles!

Dans sa chambrette, sous le toit,
Jenny l'ouvrière est contente,
Puisque près d'elle l'oiseau chante,
O beau mois d'Avril, grâce à toi!

Avril, ô Printemps, à mains pleines
Répands les fleurs et la charité,
Et mets la joie et la bonté
Dans toutes les âmes humaines!

ANDRÉ RIVOIRE

Deux opinions sur le Québec

Sir James Longhead a été ministre dans les cabinets Borden et Meighen. C'est un grand avocat de Calgary, réputé pour son intelligence des affaires. Le Star de Montréal a rendu compte en ces termes d'un discours qu'il faisait le 14 mars dernier au Sénat :

Il vante le Québec comme le pays de l'équilibre gouvernemental (sans gouvernement), la province qui respecte la propriété comme une chose sacrée. Il déclare que s'il cherchait où placer de l'argent il choisirait le Québec pour l'état d'esprit de ses habitants, l'intérêt qu'ils portent à la chose publique, leur haute moralité en affaires.

Il n'est pas venu à l'esprit de M. Longhead d'égaliser à notre bonne vieille province, comme champ de placement, sa propre province—l'Alberta—ni la Saskatchewan, ni le Manitoba, ni même l'Ontario.

Quelques jours auparavant, le plus grand journal financier américain, le Wall Street Journal, écrivait ces lignes que nous trouvons dans la Montréal Gazette du 13 mars :

La province de Québec a traversé l'année dernière une période de dépression qui a été en même temps une des périodes de ajustement les plus critiques de son histoire. Elle a été atteinte à la fois dans ses industries fondamentales les plus importantes, par le manque de matériel, la baisse de son bétail sur pied, la chute soudaine de ses bois et de leurs dérivés les pâtes et les papiers. Cependant, sa vitalité s'est affirmée par un accroissement de recettes qui lui a permis de boucler son budget. Des banquiers new-yorkais bien renseignés estiment que dans dix ans Québec n'aura plus de dettes.

De toutes les maisons financières canadiennes-françaises, celle de VERSAILLES-VIRICHAIRE-BOULAI, (Limitée) est la seule qui se spécialise dans les valeurs de la province de Québec.

Placer de l'argent dans les valeurs de cette maison, c'est aider à assurer au Canada français l'égalité économique, condition essentielle de l'égalité politique.

A part grande variété de fonds publics (municipaux, scolaires, paroissiaux), elle offre en vente obligations Lamontagne, Légaré, Saguenay-Pulp, Brasserie Frontenac, Compagnie hydraulique du St-François.

Bureaux :—Montréal, Rue St-Jacques, 90.—Québec, Rue St-Pierre, 80.—Ottawa, Rue Guigues, 224.

Le Ver solitaire

Savez-vous ce que c'est ?

Personne ne peut imaginer que le ver solitaire qui cause tant de troubles et de souffrances cachées ressemble à la vignette que nous reproduisons ci-contre :

Que d'hommes, de femmes et d'enfants souffrant suivent un traitement pour différentes maladies, et ce, sans aucun résultat. L'origine de leur malade, qu'en réalité tout le trouble provient du ver que l'on trouve dans le pore, dans le bœuf, le quel ver se caractérise par sa forme pointue et ses anneaux, ou encore l'autre ver caractérisé par sa forme plate. Un signe certain qu'une personne souffre du ver solitaire c'est par le renvoi de certaines parties ou encore de tout le parasite.

Des marques qui peuvent conduire à diagnostiquer le ver solitaire sont la perte de l'appétit, lorsque parfois le malade mange avec avidité, langue chargée, sensation de brûlures au cœur, douleur dans l'estomac et les intestins, sensation d'obstruction dans la gorge, crachant souvent des indigestions, douleurs dans le dos et les membres, vertige, maux de tête, épuisement, sensation de faiblesse lorsque l'estomac est vide, figure émaciée, et yeux cernés. La foie des crises épileptiques et de convulsion doivent souvent être attribuées à la présence du ver solitaire.

D'ordinaire, chez les enfants, l'on remarque qu'ils se portent souvent la main au nez comme pour une démangeaison, le manque de sommeil, les maux de tête, la perte de l'appétit, une figure pâle et livide et aucun entrain pour jouer avec les autres enfants.

Les Laxatodes sont donnés dans le but de chasser le ver du système et comme cette médecine a été employée en Europe depuis longtemps son efficacité ne saurait être mise en doute.

Si vous avez le moindre soupçon du ver solitaire chez vous, dans le but de protéger votre santé, suivez immédiatement le même traitement du Laxatode qui coûte \$10.48. La moitié du traitement coûte \$6.75, lequel vous sera expédié par maille, de suite sur réception d'un mandat-poste, du montant en argent ou d'une traite de banque. Ce remède est vendu par la compagnie de Marvel Med. Co., distributeur des fameuses tablettes The Bulvar pour la constipation.

"Dept."—J. 51 B-963 Pittsburg Pa. L'assurance sur le paquet est de vingt-cinq cents.

Les changements dans les trains de passagers deviendront en vigueur le 30 Avril 1922.

Informations entre les mains des agents.

Nouvelles de Victoriaville

—Nous avons appris avec chagrin, le décès de Mme Pierre Lasanté, arrivé mardi dernier, chez sa fille, Mme Joseph Lamy, à l'âge de 77 ans, et dont les funérailles ont eu lieu à Arthabaska, jeudi, le 20 avril courant. Mme Lasanté était la mère de Mmes Édouard Bourbeau, Joseph Lamy et de M. Fulgence Lasanté, d'Arthabaska. Nous offrons à Mmes Bourbeau et Lamy, à M. Lasanté, nos sympathiques condoléances.

—Jeudi, le 13 avril courant, a été baptisé en notre église, Paul-Henri, fils de M. et Mme Willie Côté, et tenu sur les fonts baptismaux par M. Henri Côté, oncle, et Mme Emma Côté, sœur de l'enfant.

—Le conseil, la Chambre de Commerce de Victoriaville et plusieurs citoyens ont présenté une requête au conseil de campagne pour demander de changer la direction de la route nationale. De la façon que se dirige cette route actuelle, les citoyens de la campagne ont apparemment ignoré leurs amis de Victoriaville, et c'est une coïncidence assez curieuse que le chemin tel que tracé contourne Victoriaville tout comme si nos amis de la campagne auraient décidé de s'isoler de Victoriaville, et aussi d'isoler les voyageurs. C'est ce que comporte les requêtes et les résolutions présentées au conseil de la campagne mardi soir dernier.

—La grève des mineurs met en lumière la grande question de la houille blanche, nos forces hy-

drauliques, pour le pouvoir des chemins de fer.

Il est donc plus temps que jamais de commencer à mettre en pratique cette force de la nature, inépuisable, puissante, économique. Le Brésil donne un bel exemple de l'électrification de ses voies, et il y a déjà trois chemins de fer qui utilisent l'électricité. Bien définir les points économiques de l'électricité sur les chemins de fer, il faudrait plusieurs pages. Notre province compte tant de pouvoirs d'eau qu'on se demande si le gouvernement ne viendra pas à utiliser dans les campagnes ces forces de chaleur, de lumière et de pouvoir. Nous sommes bien d'avis que l'utilisation des sources de pouvoir procurerait à la province des revenus considérables, à part les bienfaits que répandrait cette méthode moderne de chauffer, d'éclairer et de fournir du pouvoir.

—M. l'abbé Falardeau, missionnaire de nos régions de colonisation, a passé quelques jours à Victoriaville, et a chanté la messe, dimanche.

—Mardi dernier nous avons eu une des plus fortes tempêtes de vent, un véritable ouragan, qui a soufflé toute l'après-midi. Le matin il y avait fait un vent doux, même chaud. Les journaux d'hier avaient prédit cette bourrasque venant des Grands Lacs.

—Nous avons eu deux feux de cheminées mardi avant-midi. On nous rapporte que le conseil doit voir à faire un règlement pour le ramassage des cheminées. Ce serait outre la bonne police de son réseau de la ville, une économie assez considérable pour la caisse municipale.

—Notre conseil doit faire faire les travaux de chemins et de trottoirs.

—De bonnes assurances contre les ouragans, les trombes, les sorcières, voilà qui nous met à l'abri. S'adresser à M. Auguste Bourbeau. Bonnes assurances.

—Assurances patronales. Assurez vos ouvriers, prenez soin de vos ouvriers qui vous aident à faire vos travaux. S'adresser à M. Auguste Bourbeau.

—Le Docteur George Côté est à faire des travaux importants à sa magnifique demeure.

—Le vent a causé quelques dommages à la ligne de téléphone local.

—Des extincteurs chimiques valent beaucoup comme préventifs des incendies, et peuvent sauver une maison. S'adresser au No. 82, Notre-Dame.

—Mardi matin, vers les quatre heures, nous avons eu des pluies fortes, averse, qui a amené de la chaleur. Le printemps semble se hâter.

—Mme Édouard Robichaud, de Notre-Dame du Rosaire, comté de Montmagny, est venue en visite chez son père, M. Joseph Dussault.

—Le bureau de direction du téléphone local de Victoriaville se cherche un local pour le bureau central. S'adresser au secrétaire.

—Deux beaux chevaux de travail à vendre. S'adresser au No. 382 de la rue Notre-Dame, Victoriaville.

—La grève des mineurs aux États-Unis menace de s'éterniser. Même dans notre pays, en Nouvelle-Ecosse, les mineurs font leur part. Leur chef a salué avec enthousiasme Lenine et Trotsky. Le bolchévisme, dit-on, est la résultante de l'oppression de toute façon, soit au point de vue matériel, soit au point de vue moral ou intellectuel. Les mineurs de la Nouvelle-Ecosse se trouveraient-ils lésés dans le sens moral ou matériel. Le "get rich quick" de nos jours est un lumineux appât pour tous, et on en abuse tant et plus. C'est étonnant que, à tous les étages de la société, cette soif de vivre s'empare avec frénésie de nombreux gens. La guerre, pour ceux qui sont restés de ce côté-ci, a été une cause des plus morbides de l'état de choses qui existe, tant par les salaires élevés que par celui de la vie facile qu'on s'est donnée. Ceux qui parlent des misères de certaines gens oublient que la volonté a été pour principale cause de ces misères. Il y a de la terre libre un peu partout, et cette terre ne demande pas mieux que de fournir à des bras vaillants, courageux, le bonheur matériel, moral et intellectuel, à part cette grande somme de liberté qui met l'homme face à face avec sa conscience, lui donnant le plaisir de choisir indépendamment, de toute considération contraire.

—Il est toujours question de

l'avance de l'heure. On sait que le conseil a reçu des demandes à cet effet, et une des principales objections était l'heure des maisons d'éducation. Une dérogation composée de M. le maire Drouin, de M. Auguste Bourbeau, représentant les commissaires d'écoles, J.-E. Alain, J.-D. Gagné, George Cantin, industriels, Achille Pelletier, agent du Grand Tronc, Alphonse Bordeau, agent des douanes, est allée rencontrer nos institutions enseignantes, et au cou-

vent ces MM. ont reçu l'assurance que les classes s'accorderaient avec l'heure de la ville. Au grand collège, le Rvd Frère directeur a déclaré qu'il s'entendrait avec le conseil du collège, et ces jours derniers les citoyens délégués en ont reçu des lettres à l'effet que les élèves externes de la ville, sortiraient pour prendre le repas à l'heure avancée. Quant aux commissaires ils ont donné leur décision qu'ils se conformeraient à l'heure de la ville. En sorte que les objections principales se trouvent éliminées. D'ailleurs, il y a bien de raisons qui militent en faveur de l'avance de l'heure. Le soleil n'a pas reçu mission d'éclairer, le matin, ceux qui dorment, mais les humains et la nature en général. Puis, les cultivateurs ne sont-ils pas ceux qui donnent l'exemple le plus frappant de leur obéissance aux lois de la nature, en se levant aux petites heures et en se couchant dès que la nuit tombe, entre chien et loup. Si nous revenons à la nature, et si l'heure avancée qui nous la permettrait un peu, nous bénéficierions de la santé que donne le soleil matinal. On sait que le conseil exerce une influence salutaire sur notre corps. Les malades prennent des bains d'air et de lumière. Prenez la plante qui pousse à l'ombre; elle est sans couleur, sans vigueur; tandis que celle que le soleil dore de ses doux rayons pousse à son état de nature. Plus vous donnez de lumière et plus vous faites entrer la santé dans votre corps.

—M. le maire Drouin, de M. Auguste Bourbeau, représentant les commissaires d'écoles, J.-E. Alain, J.-D. Gagné, George Cantin, industriels, Achille Pelletier, agent du Grand Tronc, Alphonse Bordeau, agent des douanes, est allée rencontrer nos institutions enseignantes, et au cou-

vent ces MM. ont reçu l'assurance que les classes s'accorderaient avec l'heure de la ville. Au grand collège, le Rvd Frère directeur a déclaré qu'il s'entendrait avec le conseil du collège, et ces jours derniers les citoyens délégués en ont reçu des lettres à l'effet que les élèves externes de la ville, sortiraient pour prendre le repas à l'heure avancée. Quant aux commissaires ils ont donné leur décision qu'ils se conformeraient à l'heure de la ville. En sorte que les objections principales se trouvent éliminées. D'ailleurs, il y a bien de raisons qui militent en faveur de l'avance de l'heure.

Le soleil n'a pas reçu mission d'éclairer, le matin, ceux qui dorment, mais les humains et la nature en général. Puis, les cultivateurs ne sont-ils pas ceux qui donnent l'exemple le plus frappant de leur obéissance aux lois de la nature, en se levant aux petites heures et en se couchant dès que la nuit tombe, entre chien et loup.

Si nous revenons à la nature, et si l'heure avancée qui nous la permettrait un peu, nous bénéficierions de la santé que donne le soleil matinal. On sait que le conseil exerce une influence salutaire sur notre corps. Les malades prennent des bains d'air et de lumière. Prenez la plante qui pousse à l'ombre; elle est sans couleur, sans vigueur; tandis que celle que le soleil dore de ses doux rayons pousse à son état de nature. Plus vous donnez de lumière et plus vous faites entrer la santé dans votre corps.

—M. le maire Drouin, de M. Auguste Bourbeau, représentant les commissaires d'écoles, J.-E. Alain, J.-D. Gagné, George Cantin, industriels, Achille Pelletier, agent du Grand Tronc, Alphonse Bordeau, agent des douanes, est allée rencontrer nos institutions enseignantes, et au cou-

vent ces MM. ont reçu l'assurance que les classes s'accorderaient avec l'heure de la ville. Au grand collège, le Rvd Frère directeur a déclaré qu'il s'entendrait avec le conseil du collège, et ces jours derniers les citoyens délégués en ont reçu des lettres à l'effet que les élèves externes de la ville, sortiraient pour prendre le repas à l'heure avancée. Quant aux commissaires ils ont donné leur décision qu'ils se conformeraient à l'heure de la ville. En sorte que les objections principales se trouvent éliminées. D'ailleurs, il y a bien de raisons qui militent en faveur de l'avance de l'heure.

Le soleil n'a pas reçu mission d'éclairer, le matin, ceux qui dorment, mais les humains et la nature en général. Puis, les cultivateurs ne sont-ils pas ceux qui donnent l'exemple le plus frappant de leur obéissance aux lois de la nature, en se levant aux petites heures et en se couchant dès que la nuit tombe, entre chien et loup.

Si nous revenons à la nature, et si l'heure avancée qui nous la permettrait un peu, nous bénéficierions de la santé que donne le soleil matinal. On sait que le conseil exerce une influence salutaire sur notre corps. Les malades prennent des bains d'air et de lumière. Prenez la plante qui pousse à l'ombre; elle est sans couleur, sans vigueur; tandis que celle que le soleil dore de ses doux rayons pousse à son état de nature. Plus vous donnez de lumière et plus vous faites entrer la santé dans votre corps.

—M. le maire Drouin, de M. Auguste Bourbeau, représentant les commissaires d'écoles, J.-E. Alain, J.-D. Gagné, George Cantin, industriels, Achille Pelletier, agent du Grand Tronc, Alphonse Bordeau, agent des douanes, est allée rencontrer nos institutions enseignantes, et au cou-

vent ces MM. ont reçu l'assurance que les classes s'accorderaient avec l'heure de la ville. Au grand collège, le Rvd Frère directeur a déclaré qu'il s'entendrait avec le conseil du collège, et ces jours derniers les citoyens délégués en ont reçu des lettres à l'effet que les élèves externes de la ville, sortiraient pour prendre le repas à l'heure avancée. Quant aux commissaires ils ont donné leur décision qu'ils se conformeraient à l'heure de la ville. En sorte que les objections principales se trouvent éliminées. D'ailleurs, il y a bien de raisons qui militent en faveur de l'avance de l'heure.

Le soleil n'a pas reçu mission d'éclairer, le matin, ceux qui dorment, mais les humains et la nature en général. Puis, les cultivateurs ne sont-ils pas ceux qui donnent l'exemple le plus frappant de leur obéissance aux lois de la nature, en se levant aux petites heures et en se couchant dès que la nuit tombe, entre chien et loup.

Si nous revenons à la nature, et si l'heure avancée qui nous la permettrait un peu, nous bénéficierions de la santé que donne le soleil matinal. On sait que le conseil exerce une influence salutaire sur notre corps. Les malades prennent des bains d'air et de lumière. Prenez la plante qui pousse à l'ombre; elle est sans couleur, sans vigueur; tandis que celle que le soleil dore de ses doux rayons pousse à son état de nature. Plus vous donnez de lumière et plus vous faites entrer la santé dans votre corps.

—M. le maire Drouin, de M. Auguste Bourbeau, représentant les commissaires d'écoles, J.-E. Alain, J.-D. Gagné, George Cantin, industriels, Achille Pelletier, agent du Grand Tronc, Alphonse Bordeau, agent des douanes, est allée rencontrer nos institutions enseignantes, et au cou-

vent ces MM. ont reçu l'assurance que les classes s'accorderaient avec l'heure de la ville. Au grand collège, le Rvd Frère directeur a déclaré qu'il s'entendrait avec le conseil du collège, et ces jours derniers les citoyens délégués en ont reçu des lettres à l'effet que les élèves externes de la ville, sortiraient pour prendre le repas à l'heure avancée. Quant aux commissaires ils ont donné leur décision qu'ils se conformeraient à l'heure de la ville. En sorte que les objections principales se trouvent éliminées. D'ailleurs, il y a bien de raisons qui militent en faveur de l'avance de l'heure.

Le soleil n'a pas reçu mission d'éclairer, le matin, ceux qui dorment, mais les humains et la nature en général. Puis, les cultivateurs ne sont-ils pas ceux qui donnent l'exemple le plus frappant de leur obéissance aux lois de la nature, en se levant aux petites heures et en se couchant dès que la nuit tombe, entre chien et loup.

Si nous revenons à la nature, et si l'heure avancée qui nous la permettrait un peu, nous bénéficierions de la santé que donne le soleil matinal. On sait que le conseil exerce une influence salutaire sur notre corps. Les malades prennent des bains d'air et de lumière. Prenez la plante qui pousse à l'ombre; elle est sans couleur, sans vigueur; tandis que celle que le soleil dore de ses doux rayons pousse à son état de nature. Plus vous donnez de lumière et plus vous faites entrer la santé dans votre corps.

—M. le maire Drouin, de M. Auguste Bourbeau, représentant les commissaires d'écoles, J.-E. Alain, J.-D. Gagné, George Cantin, industriels, Achille Pelletier, agent du Grand Tronc, Alphonse Bordeau, agent des douanes, est allée rencontrer nos institutions enseignantes, et au cou-

vent ces MM. ont reçu l'assurance que les classes s'accorderaient avec l'heure de la ville. Au grand collège, le Rvd Frère directeur a déclaré qu'il s'entendrait avec le conseil du collège, et ces jours derniers les citoyens délégués en ont reçu des lettres à l'effet que les élèves externes de la ville, sortiraient pour prendre le repas à l'heure avancée. Quant aux commissaires ils ont donné leur décision qu'ils se conformeraient à l'heure de la ville. En sorte que les objections principales se trouvent éliminées. D'ailleurs, il y a bien de raisons qui militent en faveur de l'avance de l'heure.

Le soleil n'a pas reçu mission d'éclairer, le matin, ceux qui dorment, mais les humains et la nature en général. Puis, les cultivateurs ne sont-ils pas ceux qui donnent l'exemple le plus frappant de leur obéissance aux lois de la nature, en se levant aux petites heures et en se couchant dès que la nuit tombe, entre chien et loup.

Si nous revenons à la nature, et si l'heure avancée qui nous la permettrait un peu, nous bénéficierions de la santé que donne le soleil matinal. On sait que le conseil exerce une influence salutaire sur notre corps. Les malades prennent des bains d'air et de lumière. Prenez la plante qui pousse à l'ombre; elle est sans couleur, sans vigueur; tandis que celle que le soleil dore de ses doux rayons pousse à son état de nature. Plus vous donnez de lumière et plus vous faites entrer la santé dans votre corps.

—M. le maire Drouin, de M. Auguste Bourbeau, représentant les commissaires d'écoles, J.-E. Alain, J.-D. Gagné, George Cantin, industriels, Achille Pelletier, agent du Grand Tronc, Alphonse Bordeau, agent des douanes, est allée rencontrer nos institutions enseignantes, et au cou-

vent ces MM. ont reçu l'assurance que les classes s'accorderaient avec l'heure de la ville. Au grand collège, le Rvd Frère directeur a déclaré qu'il s'entendrait avec le conseil du collège, et ces jours derniers les citoyens délégués en ont reçu des lettres à l'effet que les élèves externes de la ville, sortiraient pour prendre le repas à l'heure avancée. Quant aux commissaires ils ont donné leur décision qu'ils se conformeraient à l'heure de la ville. En sorte que les objections principales se trouvent éliminées. D'ailleurs, il y a bien de raisons qui militent en faveur de l'avance de l'heure.

Le soleil n'a pas reçu mission d'éclairer, le matin, ceux qui dorment, mais les humains et la nature en général. Puis, les cultivateurs ne sont-ils pas ceux qui donnent l'exemple le plus frappant de leur obéissance aux lois de la nature, en se levant aux petites heures et en se couchant dès que la nuit tombe, entre chien et loup.

Si nous revenons à la nature, et si l'heure avancée qui nous la permettrait un peu, nous bénéficierions de la santé que donne le soleil matinal. On sait que le conseil exerce une influence salutaire sur notre corps. Les malades prennent des bains d'air et de lumière. Prenez la plante qui pousse à l'ombre; elle est sans couleur, sans vigueur; tandis que celle que le soleil dore de ses doux rayons pousse à son état de nature. Plus vous donnez de lumière et plus vous faites entrer la santé dans votre corps.

—M. le maire Drouin, de M. Auguste Bourbeau, représentant les commissaires d'écoles, J.-E. Alain, J.-D. Gagné, George Cantin, industriels, Achille Pelletier, agent du Grand Tronc, Alphonse Bordeau, agent des douanes, est allée rencontrer nos institutions enseignantes, et au cou-

vent ces MM. ont reçu l'assurance que les classes s'accorderaient avec l'heure de la ville. Au grand collège, le Rvd Frère directeur a déclaré qu'il s'entendrait avec le conseil du collège, et ces jours derniers les citoyens délégués en ont reçu des lettres à l'effet que les élèves externes de la ville, sortiraient pour prendre le repas à l'heure avancée. Quant aux commissaires ils ont donné leur décision qu'ils se conformeraient à l'heure de la ville. En sorte que les objections principales se trouvent éliminées. D'ailleurs, il y a bien de raisons qui militent en faveur de l'avance de l'heure.

Le soleil n'a pas reçu mission d'éclairer, le matin, ceux qui dorment, mais les humains et la nature en général. Puis, les cultivateurs ne sont-ils pas ceux qui donnent l'exemple le plus frappant de leur obéissance aux lois de la nature, en se levant aux petites heures et en se couchant dès que la nuit tombe, entre chien et loup.

Si nous revenons à la nature, et si l'heure avancée qui nous la permettrait un peu, nous bénéficierions de la santé que donne le soleil matinal. On sait que le conseil exerce une influence salutaire sur notre corps. Les malades prennent des bains d'air et de lumière. Prenez la plante qui pousse à l'ombre; elle est sans couleur, sans vigueur; tandis que celle que le soleil dore de ses doux rayons pousse à son état de nature. Plus vous donnez de lumière et plus vous faites entrer la santé dans votre corps.

—M. le maire Drouin, de M. Auguste Bourbeau, représentant les commissaires d'écoles, J.-E. Alain, J.-D. Gagné, George Cantin, industriels, Achille Pelletier, agent du Grand Tronc, Alphonse Bordeau, agent des douanes, est allée rencontrer nos institutions enseignantes, et au cou-

story, will likewise attract attention to this month's issue.

Rod and Gun in Canada is published monthly at Woodstock, Ontario, by W. J. Taylor, Limited.

Liste de Prix de la Coopérative de Princeville

BEURRE
Lactarisé en pains d'une livre, boîtes de 50 livres... 25 c

FROMAGE D'UN BLANC OU COLORE
Dans des boîtes spéciales
Contenant 4 fromages d'environ 25 lbs chacun... 20 c

Contenant 2 fromages d'environ 25 lbs chacun... 10 c

Contenant 1 fromage d'environ 25 lbs chacun... 21 c

FEVES ET POIS
Blanches No 1 (poche de 120 lbs)... 7 c

Pois à soufre bien cuisant (poche de 120 lbs)... 10 c

FEVES... \$4.00 le minot 60 lbs

Pois... 3.50 le minot 60 lbs

MIEL
Blanc, en caudrons de 30 livres... 16 c

SAINDOUX PUR
Saindoux, tierce 400 lbs... 14 c

boîte de 50 lbs... 15 c

seaux de 20 lbs... \$3.50 le seau

VIANDES FUMÉES
Jambons pesant de, 10 à 14 lbs... 28 c

14 à 20... 25 c

20 lbs et plus... 20 c

Breakfast Bacon... Pas

Clear fat Back (baril de 200 lbs.)... \$34.00

TABAC EN FEUILLES
Grand Havane en paquet de 25 livres, No 1... 25 c

Laine blanche cardée en paquets de 15, 20, et 25 lbs... 0.63

FARINE
Far. à pain (forte à cuire)... \$3.70

Gru... 1.70

Son... 1.70

Blé d'Inde No 1 jaune, vieille récolte... 1.55

Blé d'Inde No 1 jaune, concassé ou en farine... 1.65

Avoine de l'Ouest bonne qualité le 100 livres... 2.60

Blé à voiles, très beau... 2.50

Prix sujets au changement du marché.

On Demande

On demande des Tailleurs d'expérience pour travail dans les paletots de haute qualité pour hommes. Ouvrage permanent, bons gages.

WALTER BLUE & Co., Limitée

SHERBROOKE, P. Q.

Commission des Liqueurs

Avertissement Spécial aux Acquéreurs Possibles de Permis de Vente de Bières et de Vins.

Nous croyons devoir rappeler au public en général, et en particulier aux acquéreurs possibles de Permis de Vente de Bières et de Vins, que ces permis sont octroyés, à titre personnel seulement, à certaines personnes qui seules ont le droit de les exploiter.

Ces permis ne peuvent donc pas être vendus ou transférés, sauf en cas de décès du titulaire du permis, mais, seulement avec la permission formelle de la Commission. Les personnes qui achètent des Hôtels, des Tavernes, des Restaurants ou Epicerie n'ont pas le droit de continuer la vente de Bière ou de Vin en vertu du permis accordé au Vendeur et si ces personnes prennent possession matérielle de ces établissements, à moins qu'elles ne s'abstiennent entièrement de la vente de bières ou de vins, elles le font à leurs risques et périls.

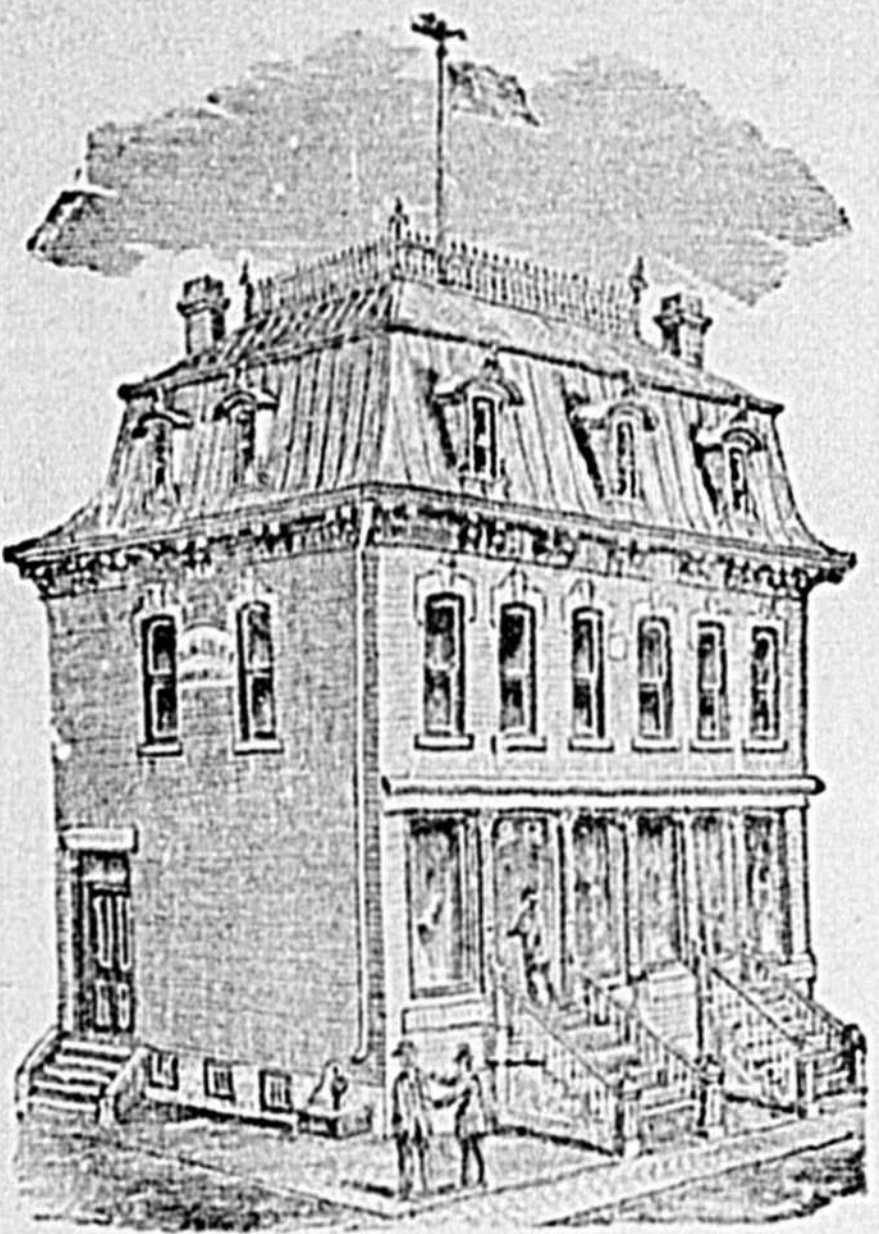
La Loi punit sévèrement ceux qui vendent des liqueurs alcooliques sans être munis d'un permis et le fait d'acheter un établissement parce qu'il est en opération, ne mettra pas l'acquéreur à l'abri des sanctions de la Loi.

Tout détenteur d'un

La Maison par Excellence

POUR LES EPICERIES EN GROS

1878 - 1922



GROS

DETAIL

Nous avons toujours un assortiment complet d'épicerie que nous vendrons EN GROS, aussi bon marché que nos compétiteurs des villes. De plus, nous fournissons un service rapide et économique. Pas de retards, pas de réclamations, pas de pertes de ventes. Ceci est suffisant pour placer vos commandes à l'endroit le plus proche et le plus profitable à votre commerce.

H. H. GUAY, LIMITEE

TÉLÉPHONE BELL

TÉLÉPHONE LOCAL

VICTORIAVILLE

6¹/₂ p. c. AU LIEU DE 5¹/₂ p. c.

Si vous avez des Obligations de la Victoire, 5¹/₂ %, vous pouvez augmenter votre revenu de 1 % sans qu'il vous en coûte rien.

Nous vous donnerons en échange des Obligations parfaitement garanties rapportant 6¹/₂ %.

Credit Canadien

INCORPORE

99, St-Jacques, Tél. M. 2926, 2927 et 1090. MONTREAL, P. Q.

Téléphone ou télégraphiez vos ordres à nos frais.

Harnais de Travail

(Marque "Alligator")

Un Cheval Attelé avec le Harnais
Marque (Alligator)

Travaille plus facilement et sent moins de fatigue que celui dont le harnais est de fabrication secondaire, parce que dans la confection du HARNAIS DE TRAVAIL MARQUE

"ALLIGATOR"

on a su proportionner les différentes pièces qui les composent, de manière à faciliter

LA FORCE et l'ENDURANCE

Comme résistance, le cuir, la bouclerie, les coutures et les joints sont d'une solidité à toute épreuve.

C'est le Harnais par Excellence, confectionné et garanti par les plus grands fabricants de harnais au Canada. Ne se vend pas plus cher que les autres. Venez les voir à notre magasin.

CATALOGUE ENVOYE AUX MARCHANDS
LAMONTAGNE LIMITEE

BLOC BALMORAL,
338, Notre-Dame Ouest, Montréal, Canada.
(Près de la rue McGill)

A NOS LECTEURS

LE SAMEDI

Nous désirons faire remarquer à nos lecteurs que toutes communications, avec prière de reproduire, doivent être signées par la personne qui les envoie. Nous nous faisons un plaisir de reproduire les nouvelles, mais il faut nous protéger nos intérêts personnels.

En vente 10 cents le numéro ou \$3.50 par an, chez tous les distributeurs ou chez les Editeurs-propriétaires: Poirier, Bessette et Cie 200, Boul. St. Laurent, Montréal.

Venez visiter notre librairie. Vous serez les bienvenus et vous aurez une idée de ce que nous avons en magasin.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de: ALBERT GARDNER, entrepreneur, de Victoriaville, district d'Arthabaska, P. Q.

Cédant autorisé. AVIS est par le présent donné que JEUDI, le 4 mai 1922, à 11 heures a. m., seront vendus à la porte de l'église de Ste-Victoire d'Arthabaska, à Victoriaville, les immeubles appartenant à cette succession, à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, en deux lots séparés, savoir:

LOT A.—Un terrain ou emplacement situé sur le côté sud-ouest de la rue Blais, dans la ville de Victoriaville, contenant quarante-cinq pieds de front, cent quinze pieds de profondeur dans sa ligne nord-ouest et cent dix-sept pieds de profondeur dans sa ligne sud-est, formant quatre mille six cent quarante pieds anglais, connu et désigné au cadastre officiel pour cette partie du canton d'Arthabaska, formant la paroisse de Ste-Victoire d'Arthabaska, comme étant le numéro quarante-six de la subdivision du numéro quatre cent cinquante-trois (453-16), prenant en front au nord-ouest à la rue, du côté sud-est au numéro 153-17, du côté nord-ouest au no. 453-15, et en arrière au sud-ouest à la partie non subdivisée du numéro quatre cent cinquante-trois.

LOT B.—Un emplacement situé à Victoriaville, au sud d'une rue projetée sous le nom de rue Blais, faisant partie du lot numéro quatre cent cinquante-trois (P-453), au cadastre officiel de la partie du canton d'Arthabaska, formant la paroisse de Ste-Victoire, et maintenant connu et désigné comme étant le lot numéro quarante-cinq de la subdivision du lot quatre cent cinquante-trois (453-15) au dit cadastre officiel, sans bâtisse.

20.—La moitié nord-ouest latérale et longitudinale du lot numéro quarante-sept de la subdivision du dit lot 453 au dit cadastre (1/2 N.-O. 453-17), sans bâtisse.

30.—Le lot quarante-quatre de la dite subdivision du lot 453 au dit cadastre officiel, sans bâtisse (453-14).

Les immeubles compris dans le lot B seront vendus sujets aux charges et servitudes mentionnées dans l'acte de vente de la Compagnie Immobilière de Victoriaville, au cédant autorisé, Albert Gardner, en date du 18 avril 1921.

Les titres et certificats peuvent être examinés à mon bureau en aucun temps.

Cette vente est faite conformément à l'article 20, paragraphe B 3 de la Loi de Faillite 9-10 George V, chapitre 36, et a les mêmes effets que la vente par le shérif.

CONDITIONS DE VENTE:—Argent comptant. Pour plus amples renseignements, S'adresser à

AUGUSTE BOURBEAU, Syndic autorisé.

Daté ce 21 mars 1922.

Bureau: No 82, rue Notre-Dame.

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de: ALCIDE LAROCHE, cultivateur, de la paroisse de St-Médard de Warwick, P. Q.

Cédant autorisé.

AVIS est par le présent donné que, JEUDI, le 4 mai 1922, à 11 heures a. m., seront vendus à la porte de l'église de St-Médard de Warwick, par encaissement public, au plus haut enchérisseur, séparément et dans l'ordre suivant:

A.—Le lot numéro sept (7), du cadastre officiel du canton de Tingwick, avec les bâtisses dessus construites.

B.—Le lot numéro six (6), du cadastre officiel du canton de Tingwick avec les bâtisses dessus construites.

Les titres et certificats peuvent être examinés à mon bureau en aucun temps.

Cette vente est faite conformément à l'article 20, paragraphe B 3 de la Loi de Faillite 9-10 George V, chapitre 36, et a les mêmes effets que la vente par le shérif.

CONDITIONS DE VENTE:—Argent comptant. Pour plus amples renseignements, S'adresser à

AUGUSTE BOURBEAU, Syndic autorisé.

A VENDRE

Un bel emplacement, avec maison en brique, très bien finie, pourvue de toutes les améliorations modernes, avec étable et poulailler, situé dans la rue de la manufacture de meubles.

CONDITIONS faciles.

S'adresser à Mme PHILAS BERGERON, Arthabaska.

AVIS AU PUBLIC

M. Emile Simoneau, fabricant, de Wotton, P. Q., sera le représentant attitré de la maison A. A. Ayer, de Montréal, pour l'achat du beurre et du fromage durant la saison de 1922. Son territoire comprendra les localités suivantes: Victoriaville, Plessisville, Danville et les localités environnantes. 13 avril.—1 f.

Le mal de reins le tenait des heures sans dormir la nuit

Les PILULES MORO pour les Hommes, font cesser tout mal et ramènent ses forces



J'étais atteint des reins depuis longtemps, je souffrais beaucoup. Cependant je travaillais toujours, et lorsque j'arrivais chez moi le soir j'étais épuisé non pas tant à cause du travail que j'avais fait qu'à cause des douleurs que j'avais dû supporter. La nuit me reposait peu car j'étais des heures sans dormir. Il me fallait donc le matin recommencer une autre journée sans de meilleures dispositions que la veille. Après avoir employé une foule de remèdes sans que mon état fut changé, j'ai pris des Pilules Moro qui ont d'abord augmenté mes forces puis fait cesser tout mon mal. Après un traitement d'à peu près trois mois je me portais très bien. M. Joseph Provencher, 47, Oxford, Lawrence, Mass.

Les Pilules Moro pour les Hommes sont le remède le plus puissant qu'un homme puisse employer. Elles guérissent les maladies de l'estomac, préviennent les rhumatismes, les névralgies, les maladies du foie, etc., elles purifient et enrichissent le sang et sont pour tous une source de forces nerveuses.

Des consultations gratuites sont données, soit par lettre, soit personnellement à tous les hommes qui désirent nous consulter.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Adresse: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, rue St-Denis, Montréal.

QUELQUES CONSEILS SUR L'INCUBATION

(Notes des fermes expérimentales)

Prévisions pour cette année.—Il est à prévoir que l'incubation donnera cette année des résultats à peu près égaux à la moyenne.

L'hiver n'a pas été très dur pour les volailles, et en général la ponte a été assez élevée, de sorte que si l'on emploie les meilleurs sujets de reproduction, les résultats devraient être satisfaisants. Il y aura une difficulté encore plus prononcée peut-être cette année que l'année dernière: ce sera la baisse dans les prix des œufs qui se produira au moment où la plupart des gens font de l'incubation, et qui aura une tendance à décourager les aviculteurs, qui ne feront peut-être pas couvrir autant d'œufs qu'il se proposaient. Cette baisse de prix est à prévoir, car les œufs se sont vendus à prix extrêmement élevés, si l'on tient compte des frais des autres provisions agricoles. Elle ne devrait pas décourager les gens, mais simplement les avertir qu'ils doivent se préparer à des prix plus bas, et par conséquent à réduire les frais de production. Une des dernières choses à faire pour cela est de ne choisir pour l'incubation que les œufs provenant de meilleures pondueuses.

œufs à employer.—N'accouplez pas les poulettes imparfaitement développées ou les poulettes qui ont été forcées à la ponte pendant l'hiver. Nos expériences ont révélé que la mortalité est plus forte parmi les poussins venant de ces poulettes que parmi ceux qui viennent de poules saines. En choisissant vos œufs ne gardez donc que ceux qui viennent d'oiseaux formés, spécialement ceux qui sont dans leur deuxième saison de ponte et rejetez toutes les poulettes faibles ou mal développées.

Epoque de l'éclosion.—Pendant bien des années, ce sont les incubations d'avril qui ont donné les meilleurs résultats sur les fermes expérimentales, du moins pour les races américaines. Quant aux races plus légères on peut les

faire éclore quelques semaines plus tard et les résultats sont encore satisfaisants.

Ce sont les incubations d'avril qui donnent les éclosions les plus fortes et aussi les poussins les plus vigoureux, ceux qui meurent le moins et lorsque les poulettes écloses en avril entrent dans leurs quartiers d'hiver, elles devraient donner un bon compte d'elles-mêmes.

Les poulettes mises tard à pondre ne sont pas bonnes; elles ne devraient pas être considérées, surtout dans une année où les prix vont tomber beaucoup plus que d'habitude.

Incubation naturelle.—En général, l'incubation naturelle est satisfaisante lorsque le nombre de poussins est limité, disons de cent. Il y a cependant beaucoup à gagner par l'adoption d'un système, même pour l'incubation naturelle. Le vieux système qui consiste à faire couvrir une poule à la fois dans un nid couvert de paille dans le poulailler n'est pas satisfaisant. Toutes les poules que l'on fait couvrir doivent avoir une place pour elles-mêmes, loin du troupeau, et l'on doit en faire couvrir le plus possible à la fois pour réduire au minimum le travail et la main-d'œuvre. Il existe une circulaire No. 1 donnant des renseignements sur ce point que vous pourrez vous procurer en faisant la demande au service de l'aviculteur, ferme expérimentale, Ottawa.

Incubation artificielle.—Il n'est pas de doute que l'incubation artificielle a été le moyen qui a permis de mettre l'industrie avicole sur une bonne pratique et l'incubation artificielle devrait être employée d'une façon générale par tous les aviculteurs qui élèvent plus de cent poussins.

Le genre d'incubateur employé dépend des conditions. En général la machine bon marché coûte toujours trop cher, de même que celle à capacité très limitée. En fait, il vaut mieux avoir une machine trop grande que trop petite.

Quant à savoir, s'il est avantageux d'acheter un incubateur pour son usage ou de faire couvrir ses œufs ailleurs, ceci dépend des conditions. Si vous pouvez faire couvrir vos œufs par trop loin de chez-vous à raison de deux ou trois cents par œuf, cela vaudra mieux dans la plupart des conditions que d'acheter une machine pour les faire couvrir vous-même. Mais quel que soit le système employé soit que vous fassiez couvrir les œufs chez-vous ou ailleurs, l'une des choses principales est d'employer des œufs venant de sujets forts, sains, vigoureux et bien fécondés.

F. C. ELFORD, Aviculteur du Dominion.

TOUJOURS DES TABLETTES "BABY'S OWN" A LA MAISON

Quand une mère a employé les Tablettes Baby's Own une fois pour ses tout-petits, elle en conserve toujours une provision à la main, car le premier essai l'a convaincue qu'il n'y a rien de comparable, pour garder les enfants en santé. Les tablettes sont un laxatif doux mais parfait qui règle les intestins et adoucit l'estomac, par la chassant la constipation et l'indigestion, les rhumes et les simples fièvres et rend aussi la dentition plus facile. A leur sujet, Mme Saluste Pelletier, de St-Damase, Qué., écrit: "J'ai employé les Tablettes Baby's Own pendant les derniers dix ans et je ne suis jamais sans en avoir à la maison. Elles ont toujours donné la meilleure satisfaction et je puis les recommander avec plaisir à toutes les mères des tout-petits".

Les tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cts la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Ste-Clotilde

Nous regrettons d'apprendre le décès de M. Anthime Blais, arrivé à St-Cyrille de Wendover, le 11 avril à l'âge de quatre-vingts ans et cinq mois.

Le défunt laisse pour regretter sa perte son épouse en secondes noces, Mme Odélie Marsolais et six enfants, savoir trois fils: MM. Ernest, Emile et Herménégilde Blais, de Montréal, et trois filles, Mmes Norbert Fleurant, Elphège Gouin, de Ste-Clotilde, et Mme Amédée Boisclair, de St-Zéphirin.

M. Anthime Blais est une figure bien connue dans les Cantons de l'Est pour avoir demeuré à Princeville et Warwick durant trente ans.

M. Blais est décédé après quelques jours de maladie seulement. Les funérailles ont eu lieu à St-Cyrille de Wendover. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Manseau, assisté de M. l'abbé Baril, curé de St-Joachim, comme diacre, et de l'abbé Ducharme, vicaire, comme sous-diacre. La sépulture eut lieu à Warwick ou un libéral fut chanté par M. l'abbé Gravel, curé. Sa dépouille mortelle repose maintenant à côté de celle de sa première épouse dans le lot de la famille. Un grand nombre d'amis de Warwick se rendirent au libéral afin de rendre un dernier témoi-

Les enfants pleurent pour le

CASTORIA

de Fletcher

Le Castoria de Fletcher est un remède uniquement préparé pour les bébés et les enfants. Une nourriture spéciale est donnée aux enfants. Il importe davantage de leur donner des remèdes préparés spécialement pour eux. Les remèdes pour adultes ne conviennent pas aux enfants. C'est précisément le besoin d'un remède pour les maladies ordinaires des enfants et des bébés qui fut cause de la découverte du Castoria, après de nombreuses années de recherches, et aucune des propriétés qui lui sont attribuées n'a pas été prouvée réelle au cours des 30 années que ce remède est en vente.

Ce qu'est le CASTORIA

Le Castoria est une substitution sans danger pour l'huile de ricin, le parégorique, les "gouttes" et les sirops calmants. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni aucun autre narcotique. Depuis plus de 30 ans, cette préparation est en usage pour le traitement de la constipation, la flatuosité, la colique et la diarrhée. Il soulage la fièvre qui résulte des troubles de l'estomac parce qu'il régularise les fonctions de cet organe, assurant ainsi un sommeil sain et naturel. C'est le remède par excellence des enfants—l'ami des mères.

Le Véritable CASTORIA porte toujours

la Signature de

Chas. H. Fletcher

En Usage Depuis plus de 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

La Pharmacie de Victoriaville

Dr J.-P.-H. MASSICOTTE, Propriétaire

Si vous souffrez de Faiblesse, Impureté du Sang, Anémie, Palpitations du Cœur, etc., nous pouvons vous suggérer sans crainte de prendre les Pilules Ferrugineuses "MASCOT" qui sont très recommandées par leur composition fortifiante; elles aident aussi à la Digestion.

En bouteille de 100 Pilules pour 75cts.

* * *

Si vous souffrez de Constipation, de mauvaise Digestion, les Tablettes "MASCOT" contre la Constipation vous seront d'un grand service. Elles peuvent être prises en même temps que les Pilules Ferrugineuses "Mascot."

En bouteille de 100 Tablettes pour 50 cts

Dépositaire: La Pharmacie de Victoriaville

Magasin de Vaisselle et de Tapisserie

LIBRAIRIE

Dr J.-P.-H. MASSICOTTE,

74, Rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE

guage au disparu. "L'Union des Cantons de l'Est" offre à la famille ses sincères condoléances.

Tingwick —M. et Mme Elzéar Fortin sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous le nom et prénoms de Joseph-Ovide-Wilfrid. Les parrain et marraine ont été M. Ovide Manseau et Mme Alice Fortin.

—M. et Mme Alphonse Desserres donnaient lundi dernier une agréable partie de sucre à leurs parents et amis, à laquelle prirent part M. et Mme François Martin; M. et Mme Ovide Charette; M. et Mme Francis Desserres, M. John Desserres, Amédée Desserres, Mlle Alphonse Desserres, M. Ovide Manseau, Mlle Mathilde Desserres, M. Joseph Charette, M. Victor Desserres et Mlle Béatrice Desserres, Rose-Emma Desserres, Félix Fréchette, Aline Desserres, Zéphirin Desserres, Alma Desserres, Conrad Desserres.

Tout le monde s'amusa ferme et emporta un bon souvenir de cette belle partie de sucre.

—Mlle Mathilde Desserres était en promenade la semaine dernière, chez son beau-frère, M. Alphonse Hince.

DEFENCE D'AVANCER

Je ne serai responsable d'aucune dette qui pourra être contractée ou faite en mon nom sans une autorisation écrite de ma main.

SINAI PAQUET, Victoriaville.

18 avril, 1922.—4 f.

L'INSUFFISANCE DU THE SINGNIFIE DES PRIX PLUS ELEVES

Par suite d'insuffisantes facilités de transport maritime, le thé avait atteint des prix très élevés pendant la guerre. Mais en 1919 et en 1920, des récoltes énormes et des facilités illimitées de transport maritime déterminèrent l'envoie de quantités énormes de thé sur tous les marchés du monde, ce qui produisit une baisse. A Java, à Ceylan, et aux Indes, la situation devint si sérieuse, que les planteurs convinrent de diminuer de 20 pour cent leur production de 1921. Cette convention fut observée et aujourd'hui, les grands marchés du monde se trouvent suffisamment approvisionnés en thé. Il en est résulté une hausse qui s'affirme de semaine en semaine depuis dix-huit mois. C'est ainsi que les prix actuels sont supérieurs de 15 cts par livre à ceux d'octobre 1920.

Albert Beauchesne

MARCHAND DE FER ET FERBLANTIER-PLOMBIER Arthabaska

J'ai le plaisir d'annoncer au Public que j'ai ouvert dans mon magasin de fer, un département d'épicerie. Je profite de l'occasion pour remercier ma clientèle de l'encouragement donné et je l'invite cordialement à venir visiter ce nouveau département.

Savon "SUNSET" pour teindre, en vente à la "Librairie de l'Union", à Arthabaska et au magasin de M. Wilfrid Tourville, à Victoriaville. Prix 15 cts le morceau.